

CHARTRES

Votre Ville



**Bientôt un Office
du Commerce !**

THÉÂTRE DE CHARTRES

JEUDI 21 NOVEMBRE 2013 20H30



THEATRE DE CHARTRES

CIRCUS

CALOGERO STANISLAS KAREN BRUNON ELSA FOURLON PHILIPPE UMINSKI

Opéra Pop



Photo : Lisa Rose - Graphisme : Jérôme Collard

◀ D'après une histoire originale de Marie Bastide ▶

LOCATION : FNAC - CARREFOUR - AUCHAN ET POINTS DE VENTE HABITUELS
FNAC.COM - TICKETNET.FR - MYTICKET.FR - TSPROD.COM

14.2.100106



WWW.FACEBOOK.COM/CIRCUSLEGROUPE



LE SON POP-ROCK



Un esprit d'équipe

La 20^e édition des **Artisanales** a connu sa réussite habituelle. Le nouveau Parc des expositions devient maintenant nécessaire, ne serait-ce que pour accorder à cette manifestation un écrin à sa mesure. Nous l'attendons pour l'édition 2015.

Chartres conserve sa 4^e Fleur : bravo au service des espaces verts de la Ville.

Et d'ailleurs la Ville de Chartres les a mis cette année à l'honneur, comme tous ses artisans. Des hommes et des femmes qui, chaque jour, mettent leurs savoir-faire au profit de la cité et de ses habitants, en participant aux grands projets comme au fonctionnement de la cité au quotidien.

La mise en valeur, la dynamisation des savoir-faire chartrais vaut aussi pour le commerce du centre-ville. Le Conseil Municipal a validé et financé le projet de l'Union des Commerçants Chartrais (UCC) d'ouvrir un Office du Commerce. Cet organe fédérateur permettra aux centaines de commerces chartrais de fonctionner davantage à l'unisson. Les consommateurs en seront évidemment les premiers bénéficiaires.

La Ville et les associations chartraines agissent également de concert : quand les associations acceptent de libérer l'espace que chacune occupait aux Abbayes Saint-Brice, pour un relogement dans d'autres structures et quartiers de la ville, elles permettent à deux projets majeurs d'avancer : **le pôle archéologique « nature et histoire »** est en train de regrouper ainsi tous les archéologues aux Abbayes de Saint-Brice, sur le site archéologique de Saint-Martin-au-Val ; et le mouvement des archéologues permettra ainsi la déconstruction de leurs actuels locaux rue au Lin. La **Cité Administrative** y verra le jour, pour rassembler tous les services à destination des citoyens-usagers de la ville comme de l'agglomération.

Cette concertation permanente favorise la transformation progressive et cohérente de Chartres. Que tous ces acteurs en soient remerciés.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Stationnement

8

• Vignette 2014



» Cadre de vie

10

• Chartres conserve sa 4^e fleur



CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :

Sur le divan, de gauche à droite :

Mathilde Mollet, Caroline Guerton, Juliette Pichot, Helene Pierrat, Virginie Brette.

Debout, de gauche à droite : Éric Vrain, Gilles Billaud, Hugues Lassaussais, Sébastien Pont, Nicolas Maitrejean, Julien Vinsot, Pierre-Édouard Vinsot.

Photo Norman Paraut.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 128
NOVEMBRE 2013
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
SÉBASTIEN JANVIER
NORMAN PARAUT

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.

- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr



Lors du conseil municipal du 23 septembre dernier, Isabelle Vincent a été élue adjointe à la culture.

» Commerce

24

- Naissance de l'Office du Commerce



26

» Associations

- Toutes les associations relogées !



Le Bureau Information Jeunesse de Chartres déménage place Jean Moulin - Parvis de la Cathédrale et ouvrira ses portes au public à ce nouvel emplacement le mercredi 6 novembre à 14 heures.

Le Bij sera donc fermé les matins des 4, 5 et novembre 2013.

Enquête publique relative au futur parc des expositions

Dans le cadre du dossier de permis de construire n°280851200070 déposé par la SPL Chartres Aménagement pour la construction d'un parc des expositions, une enquête publique est organisée du vendredi 15 novembre 2013 au lundi 16 décembre 2013 inclus.

Un dossier et un registre seront mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville - rez-de-chaussée - service Administration générale, afin d'y consigner des observations aux jours et heures d'ouverture au public.

Monsieur Laffaille commissaire enquêteur, assurera des permanences dans ce même lieu, les vendredi 15 novembre de 9h à 12h, mercredi 27 novembre de 14h à 17h, samedi 7 décembre de 9h à 12h et lundi 16 décembre de 14h à 17h.

Réunion publique Plateau Nord-Est

Dans le cadre des avancées du projet d'urbanisation du Plateau Nord-Est, une réunion publique se tiendra le mercredi 27 novembre 2013 à 19h salon Marceau de l'Hôtel de Ville, en présence de Madame Karine Dorange, adjointe au maire référent pour le PNE, et des représentants des sociétés mandatées : Chartres Aménagement (maîtrise d'ouvrage), Ingedia (Maitre d'œuvre), Architecture Studio (Maitrise d'œuvre urbaine).

L'étude d'impact et le dernier plan masse de la ZAC y seront présentés.



Claude Berthier, Meilleur Ouvrier de France en ébénisterie et Commissaire du Comité d'Organisation des Expositions du Travail.



Les Artisans





les, 20^e édition



Stationnement résidentiel gratuit

Vignette 2014

La vignette 2014 sera disponible le mardi 12 novembre 2013, à raison de 2 vignettes par foyer, à l'accueil du service de la Voie publique à la Police municipale, hôtel Maleyssie, entrée C, 2, rue Chanzy, 28000 Chartres.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

7000 vignettes environ sont délivrées à l'année : 4000 sont distribuées durant les premières semaines (renouvellement classique) et les 3000 restantes sont délivrées tout au long de l'année (nouveaux arrivants, changement de véhicule...).

Les personnes ne pouvant se présenter à l'accueil du Pôle Voie Publique aux heures indiquées peuvent déposer la copie de leur dossier du lundi au samedi inclus, de 8h à 19h, à la Police Municipale, 2, rue Chanzy à Chartres. La vignette leur sera envoyée par courrier.

Les demandes peuvent aussi être adressées directement par courrier, en joignant une copie des

documents exigés ci-dessous. Un numéro de téléphone est vivement conseillé.

Pour les riverains installés avant le 01/01/2013 :

- Taxe d'habitation 2012 impérativement
- Une pièce d'identité
- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur

Pour les riverains installés après le 01/01/2013 ou les personnes bénéficiant d'une exonération de la taxe d'habitation :

- Un justificatif de domicile en cours de validité (bail, quittance électricité/eau/téléphone)

- Une pièce d'identité
- Certificat d'immatriculation à jour
- Pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur

La vignette 2014 doit être apposée à l'angle inférieur droit du pare-brise du véhicule à partir du 1^{er} janvier. Seule la vignette 2014 valide la gratuité du stationnement résidentiel jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Téléchargement du plan et des informations sur le site de la ville à l'adresse suivante :

<http://www.chartres.fr/votre-ville/transports-circulation/stationnement/>



Nous vous rappelons que le stationnement est interdit dans l'aire piétonne,

aussi voilà pourquoi les automobilistes qui y résident ont une vignette quadri-couleur qui les autorise à se stationner dans les secteurs limitrophes bleu, rouge et jaune.

Cette vignette n'autorise pas tout ! Elle octroie la gratuité du stationnement dans les emplacements de surfaces matérialisés « payant » des secteurs définis. C'est un privilège car il faut savoir que la plupart des villes concernées attribuent bien souvent un tarif préférentiel et rarement la gratuité totale !

De même, la vignette dispense l'obligation d'apposer le disque

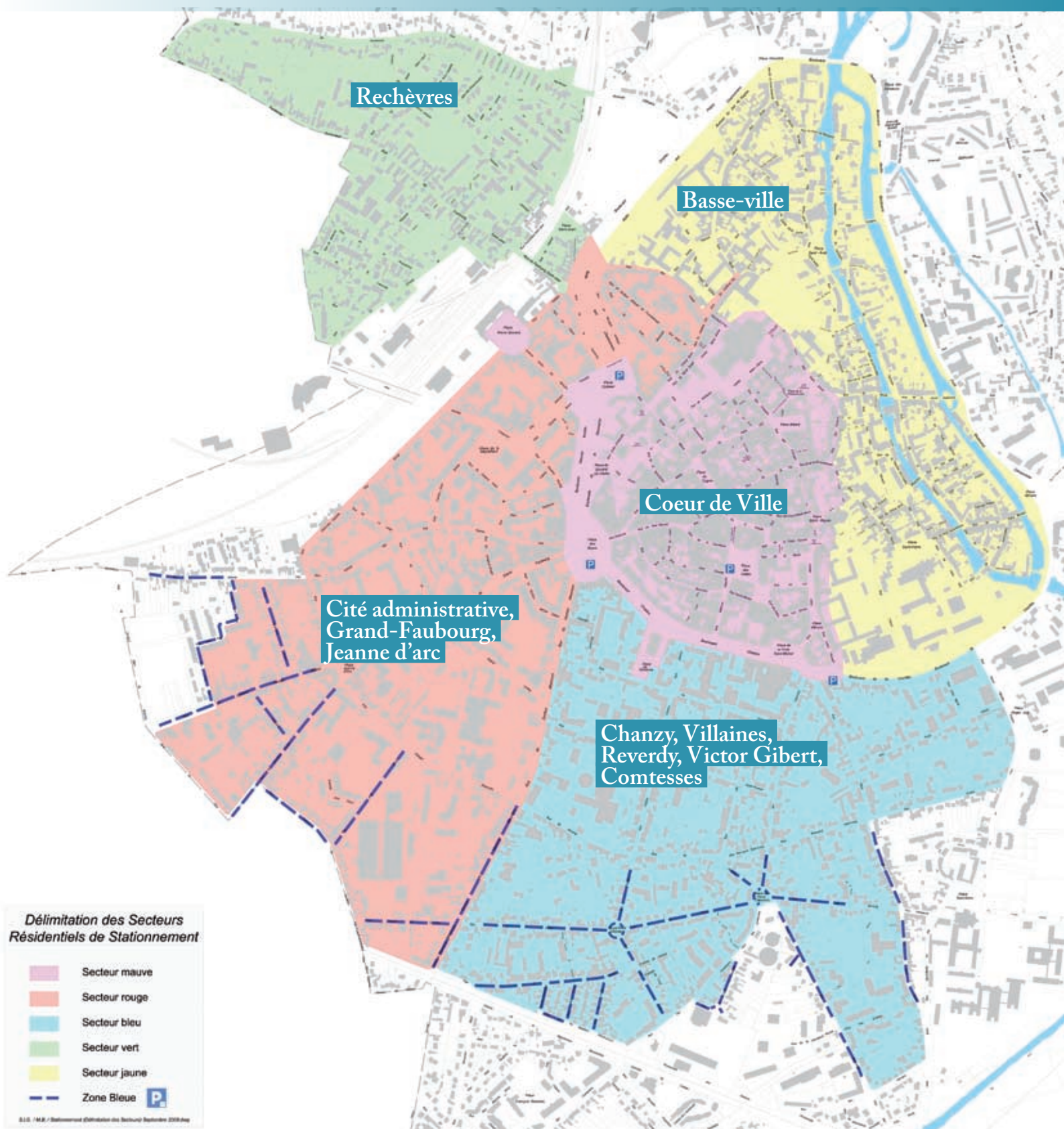
« zone bleue » derrière le pare-brise pour les résidents des rues concernées.

Attention ! A Chartres, le stationnement est considéré comme abusif si un véhicule reste stationné plus de 24h au même endroit, y compris pour les détenteurs de vignette !

De même, attention au respect des emplacements minute (principalement sur les boulevards et aux abords de l'hyper-centre). Ils ont vocation à assurer une rotation du stationnement pour l'accessibilité aux commerces de proximité. Le titulaire d'une vignette doit également prendre un « ticket minute gratuit » à l'horodateur et l'apposer derrière son pare-brise.



Vos secteurs de résidence



Le verdict est tombé
le 17 octobre

Chartres confirme sa 4^e fleur

Cette année encore, et pour la quatrième fois, Chartres conserve sa 4^e Fleur. La plus haute distinction nationale qui vient récompenser la qualité des espaces verts et le fleurissement de la ville, mais aussi l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

A travers ce label, c'est la stratégie globale et cohérente de la collectivité qui est récompensée et l'implication de tous les services.

Cette récompense revient également à chaque citoyen qui utilise au quotidien les bons gestes (utilisation des canisites, dépôts des déchets, propreté au droit des habitations...).

En 2002, la Ville décroche pour la première fois sa 4^e fleur pour la qualité esthétique du fleurissement des espaces publics. Les critères d'attribution ont évolué ces dernières années. Outre la qualité du fleurissement, le jury prend en compte la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

Le jury du Comité national des villes et villages fleuris a passé la Ville de Chartres à la loupe durant une journée début juillet 2013.

Toutes les équipes de la Direction du Centre Technique Municipal étaient au rendez-vous (espaces verts, propreté, voirie, mobilier-jeux notamment). C'est un travail quotidien de plusieurs années qui est jugé.

Chartres, visitée par le jury en 2010, devait refaire ses preuves. Le jury a certes noté le renouvellement du fleurissement dans le choix des couleurs, l'harmonie et la variété du choix des végétaux et la diversité des espaces aménagés, mais aussi les actions menées en faveur de la biodiversité, la mise en place

d'une gestion différenciée pour les espaces dits naturels et semi-urbains notamment, la propreté du domaine public, l'ouverture des serres au public en collaboration avec l'Office de

Tourisme, sans compter l'extension du périmètre de compétences avec la mutualisation. Une vision élargie. Avec cette nouvelle récompense, les services sont prêts à relever de nouveaux défis.



Concours des maisons fleuries

Jean Aubin, l'homme attaché aux boutures



Le jury a décerné son coup de cœur à Jean Aubin pour son jardin situé au 30 rue de Rechèvres.

Bien visible de la rue, un jardin situé en pente, au fond duquel se dresse une maison.

Jean Aubin, 87 ans, jardinier hors pair, n'achète aucun plant, juste le terreau. Il confectionne lui-même ses boutures dans une serre fabrication maison qu'il a aménagée. «*Je suis surpris et fier de recevoir le prix de la Ville de Chartres*» annonce, ému, l'ancien conseiller municipal délégué aux espaces verts. «*J'ai toujours participé au concours et j'ai toujours reçu un prix*».

Géraniums, rebeccas, fuschias, pensées, chrysanthèmes, agapanthes, hortensias, dahlias, anisodontes, dipladenias, se mélangent en arborant leurs plus belles couleurs. «*Ma fleur préférée est le géranium, car c'est une plante qui se plaît au soleil. La nature m'a toujours attiré. J'aime les fleurs, les plantes et les arbres : je greffe des poiriers depuis 40 ans*».

Au milieu du jardin, trône une jolie brouette remplie de plantes vertes et fleuries. «*Le jardin, c'est ma passion. J'y passe beaucoup de temps. Jardiner m'apporte le calme et la béatitude. Je suis heureux, je chante. J'aime voir la plante se développer, pousser*».

Jean Aubin nous livre une astuce pour avoir de belles plantations : «*déposer une hormone de croissance sur la tige d'une bouture avant de la mettre dans la terre*».

Un homme discret, heureux dans son jardin.

Palmarès Maisons fleuries 2013

Les lauréats

ALAMICHEL Solange, **bien** ; ARONDEAU Catherine, **bien** ; AUBERT Claudine, **assez bien** ; AUBIN Jean, **PRIX VILLE DE CHARTRES** ; AUBRY Thérèse, **exceptionnelle** ; BACLE Janine, **très bien** ; BALZAC Jean-Claude, **bien** ; BARRIER François, **bien** ; BELAISE Marguerite, **assez bien** ; BENOIST Jeanne, **bien** ; BEBIN Andrée, **assez bien** ; BERRY-DELAIR Marie-Christine, **assez bien** ; BEZARD Anne-Marie, **assez bien** ; BIGOT-CORBIERE Chantal, **exceptionnelle** ; BINET Gérard, **très bien** ; BLANCHARD Andrée, **bien** ; BLOCHET Joël, **très bien** ; BONSERGENT Gilberte, **bien** ; BONSERGENT Guy, **très bien** ; BONTEMS Marie-Paule, **très bien** ; BOURSERY Albert, **bien** ; BUSSON Germaine, **bien** ; CALU Jocelyne, **bien** ; CHABOCHE Martine, **assez bien** ; CHAPISEAU Josette, **très bien** ; CHAUSSIER Andrée, **assez bien** ; CHAUSSIER Jean-Luc, **très bien** ; CHEDE Alice, **très bien** ; COËSSIN DE LA FOSSE Jocelyne, **très bien** ; CORBY Patricia, **très bien** ; CORNILLEAU Françoise, **bien** ; CORNUCHÉ Simone, **bien** ; COUTURIER Gilbert, **très bien** ; DAUVERGNE Béatrice, **très bien** ; DAUVERGNE Josette, **bien** ; DAVID Gérard, **très bien** ; DELAIR Geneviève, **assez bien** ; DENIS Jeannine, **bien** ; DESCHAMPS Denise, **assez bien** ; DULEU Christophe, **assez bien** ; DURET Roberte, **très bien** ; EL KHOUAKHI Cristelle, **assez bien** ; ESNault Michel, **bien** ; FAYNOT Janine, **bien** ; FERREIRA Antonio, **très bien** ; FERREIRA Maria-Odète, **très bien** ; FILLETTE Christian, **très bien** ; FISCHBACH Richard, **assez bien** ; FLEURU Yolande, **assez bien** ; FLEURY Maximilienne, **bien** ; FORGEAT Renée, **très bien** ; FOUJU Jules, **bien** ; GALAS Georgette, **bien** ; GARNIER Collette, **bien** ; GAUDICHAU Wilawan, **bien** ; GERREIRO Manuel, **bien** ; GIRARD Jean-Claude, **bien** ; GONZALVES Nadia, **bien** ; GOUBET Simone, **assez bien** ; GANDPIERRE Janine, **très bien** ; GONZALVES Suzanne, **très bien** ; GOUGIS Jeanne, **très bien** ; GRIGNON Michel, **très bien** ;

GUERNET Patrick, **assez bien** ; HACHE Ginette, **exceptionnelle** ; HATTRY Jean-Louis, **très bien** ; HAY Françoise, **bien** ; HERMELINE Evelyne, **très bien** ; HERMELINE Marcel, **très bien** ; ISENEGGER Hélène, **très bien** ; JOUIN Christiane, **bien** ; KERLAU Louissette, **bien** ; KNOSP Isabelle, **exceptionnelle** ; LANTRAN Abel, **très bien** ; LECLOSE Michelle, **très bien** ; LECOIN Marcel, **bien** ; LECOMTE Raymonde, **très bien** ; LEGALL Fernand, **exceptionnelle** ; LEJEUNE Simone, **bien** ; LHEMERY Alain, **très bien** ; LE MOIGNO Jean-Louis, **bien** ; LEMOINE Jean-Luc, **assez bien** ; LEPERT Gérard, **assez bien** ; LEROUX Carmen, **bien** ; LEROY Michel, **bien** ; LIA Ginette, **assez bien** ; LOCRET Rose, **bien** ; LUBIENSKI Philippe, **très bien** ; LUBIN Madeleine, **bien** ; MAGDO Ginette, **bien** ; MARCHAND Nora, **bien** ; MASMOUDI Annie, **bien** ; MAZIN Martine, **bien** ; MICHAU Jeannine, **assez bien** ; MILLOCHAU-SANIER Martine, **très bien** ; MOLLIER Jocelyne, **très bien** ; MOREAU Mylène, **très bien** ; MORICE Monique, **bien** ; MOTYKA Marie-Eldine, **très bien** ; PAIS Maria, **bien** ; PAPIN Françoise, **très bien** ; PATAUX Yvette, **très bien** ; PETIT Anne-Marie, **bien** ; PICHARD Micheline, **exceptionnelle** ; PIERRE Claudine, **assez bien** ; POIRIER Yvette, **assez bien** ; POULIZAC Serge, **très bien** ; PROUST Janine, **bien** ; RADIER Guy, **très bien** ; RAIMBERT Mauricette, **assez bien** ; RAMELLA Georges, **bien** ; RIAnt William, **bien** ; RICHER Marie-Odile, **très bien** ; ROBERT Odette, **assez bien** ; ROLLAND-DUPONCHEEL Patricia, **assez bien** ; ROYER Lyliane, **bien** ; SERIVE Gérard, **bien** ; SIBILLE Jeannine, **bien** ; SOREAU Claudine, **bien** ; TESSON Andrée, **assez bien** ; THIBAUT Marie-France, **très bien** ; TOUPANCE Jeannine, **très bien** ; VALLET Geneviève, **exceptionnelle** ; VEDIE Danièle, **très bien** ; VILLEFAYOT Andrée, **assez bien** ; VILLETTE Michel, **assez bien** ; VIOLETTE Raymond, **assez bien**.



 Prix Ville de Chartres

 Exceptionnelle

 Très bien

 Bien

 Assez bien



La place de l'arbre à Chartres

On a tendance à l'oublier : l'arbre est un être vivant comme les autres. Il naît, vit et meurt. Il a un cycle de vie et doit s'adapter aux nombreux facteurs naturels du milieu dans lequel il vit. Le milieu urbain n'est pas un environnement naturel pour lui, les étapes de sa vie sont différentes et elles demandent une attention particulière de la part de l'homme.

L'arbre citadin rencontre de nombreuses difficultés. La moindre blessure qui déchire l'écorce, comme un choc de véhicule par exemple, représente une porte ouverte aux maladies. Les racines peuvent être asphyxiées ou mutilées lors de travaux ou

lorsque l'eau et l'air ne pénètrent plus dans le sol. L'urine des chiens brûle l'écorce. Ces agressions contribuent à les affaiblir, à réduire leur espérance de vie.

L'arbre en ville a plusieurs vertus. **Rôle social et paysager** : c'est un élément structurant du paysage. Il améliore le cadre de vie. Il est un support pédagogique.

Rôle écologique : il améliore la qualité de l'air. C'est un support de la biodiversité. Il atténue les îlots de chaleur (le feuillage absorbe et réfléchit une partie des radiations solaires ainsi que la pollution sonore).

Rôle économique : il augmente la valeur foncière des propriétés. Les villes vertes sont plus attractives pour les familles et donc pour les entreprises.

La gestion des arbres à Chartres

On dénombre plus de 10500 arbres (hors forêts et bois) sur le territoire de Chartres, soit 6400 arbres d'alignement et 4100

arbres d'espaces publics. Les quartiers les plus plantés sont le centre-ville – 1395 arbres, la Madeleine – 1568 arbres puis Saint Chéron – 1232 arbres.

Via la direction du Centre technique municipal, la Ville gère les arbres d'alignement présents le long des rues, des boulevards et des avenues ainsi que l'ensemble des arbres des parcs et des jardins.

Un plan de gestion du patrimoine arboré est en cours d'élaboration. Les services de la Ville travaillent avec des élèves ingénieurs dans le cadre de stages d'études de fin d'année.

Avant toute intervention sur les arbres, plusieurs questions sont posées. Le patrimoine arboré est-il en bonne santé, les arbres sont-ils malades ? Présentent-ils un danger pour la sécurité des biens et des personnes ? Quels travaux sont effectués ? Tous les ans, un bilan sanitaire est réalisé sur une partie du parc arboré.

L'élagage des arbres s'effectue de la mi-octobre à la mi-mars, à sa-

voir en dehors des périodes de montée et de descente de la sève. La coupe des rejets au pied est réalisée ponctuellement d'avril à août. L'élagage n'est pas systématique et il doit être raisonné.

72% des arbres font l'objet d'une taille douce afin de respecter la forme et la hauteur naturelle de chaque arbre. Toute intervention sur un arbre provoque des lésions irréversibles, susceptibles de s'infecter et de le fragiliser. La taille architecturée est pratiquée pour préserver une perspective ou lorsque l'espace public est étroit. En ville, l'arbre doit cohabiter avec l'homme et les infrastructures (bâti, réseaux...). Pour chaque taille, les élagueurs des services de la Ville mettent en œuvre leurs connaissances sur la biologie, la morphologie et la physiologie du végétal.

Pour préserver votre environnement, la Ville de Chartres doit relever plusieurs défis :

- > Protéger les arbres lors de l'exécution de travaux sur le domaine public. Le règlement de voirie de Chartres dispose de plusieurs prescriptions.
- > Mettre en valeur les arbres remarquables.
- > Programmer des replantations et le renouvellement d'arbres d'alignement.
- > Diversifier les essences d'arbres.
- > Effectuer des actions pédagogiques et de sensibilisation.

Quelques conseils

Pour ne pas avoir à le tailler, plantez le bon arbre au bon endroit. Choisissez les arbres :

- dont le volume adulte correspond à l'espace disponible ;
- dont le port, le feuillage, la floraison, la fructification et l'écorce vous conviennent ;
- adaptés au climat et à l'enso-



Avenue Victor-Hugo

leillement local ;

- adaptés à l'usage du lieu ;
- adaptés au sol en place.

Vous devez choisir avec soin les essences en imaginant la plantation lorsque les arbres seront adultes.

Quelques arbres remarquables à Chartres

Orme champêtre dans le square des Réservoirs. Arbre centenaire, il est l'un des rares ormes champêtres de Chartres à avoir résisté à l'épidémie de graphiose de 1928 et de celle de 1970.

Saule pleureur rue de la Tannerie. Arbre isolé planté sur un îlot au milieu de l'Eure.

La plantation de 300 charmes communs le long de l'avenue Victor-Hugo, en alignement bilatéral. Ces charmes sont taillés en pyramide. C'est l'originalité de l'ensemble arboré qui est exceptionnelle. Cet alignement a été remarqué par le Comité national des Villes et Villages Fleuris.

Le Jardin d'Horticulture avec son arboretum qui présente la plus grande diversité d'essences végétales.

Eclairage public

Chartres en mode économie d'énergie

Au vu des résultats significatifs obtenus grâce au premier contrat signé avec Citéos en 2004, le conseil municipal a voté en 2010 la poursuite du contrat pour une durée de 6 ans. L'ensemble des travaux mis en œuvre depuis 2010 a généré un gain d'économie d'énergie supplémentaire de 5,61 %, soit au tarif de l'électricité 2012, un montant de 85 475 euros TTC.

Nous sommes à mi-parcours.



Square Noël Ballay



Place du Cygne



Terrasse Jean de Dunois

Le contrat conclu par la Ville avec Citéos comprend notamment la rénovation de l'éclairage public, de l'éclairage des équipements sportifs, la gestion des illuminations festives et des équipements urbains dynamiques de la ville. Développement urbain, attractivité, optimisation énergétique et rationalisation des coûts... ce marché « Lumière » est la bonne réponse aux problématiques que la Ville se devait de résoudre. Moderniser l'éclairage public, c'est aussi le rendre moins coûteux. Des économies de fonctionnement qui auto-financent la modernisation régulière du parc lumière.

Travaux de rénovation

Au-delà de l'embellissement du cadre de vie des Chartrains, la nature des travaux et leur phasage ont été pensés de manière à op-

timiser les investissements sur la durée du marché.

Ainsi, on observe de façon significative une diminution des coûts de fonctionnement associés à une réduction de l'empreinte environnementale du parc lumière.

• Variation de puissance

L'installation de variateurs-régulateurs permet la modulation de l'intensité du flux lumineux en fonction des besoins des usagers, tout en générant d'importantes économies d'énergie.

Deux technologies cohabitent :

Au point lumineux : 39 points lumineux équipés en appareillages électroniques permettent une baisse des consommations de 30%.

A l'armoire : 20 armoires sont équipées d'un variateur permettant un gain moyen de 27 % sur les points impactés, ce qui correspond à 7 % de la consommation totale du parc d'éclairage.

• Télégestion

La gestion intelligente :

Certaines armoires du centre-ville de Chartres sont désormais équipées de systèmes de supervision et de télégestion individuelle au point lumineux, ce qui assure une grande flexibilité de l'éclairage, adaptée au dynamisme du secteur, en particulier sur le parcours de « Chartres en Lumières ». Ainsi, 173 points lumineux sont télé-gérés.

• La rénovation des luminaires

Au fur et à mesure de l'avancement du programme de rénovation, les luminaires vétustes sont remplacés par du matériel esthétique à haute performance énergétique, économe en énergie, et conçu pour éliminer toute pollution lumineuse.

Il répond notamment aux exigences d'éligibilité aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

• Installation de luminaires à Leds



Place Saint-André



Rue Alberto Cappabianca

Au
terme de
trois années du
nouveau contrat,
900 points
lumineux
renovés



Allée Clos Blin



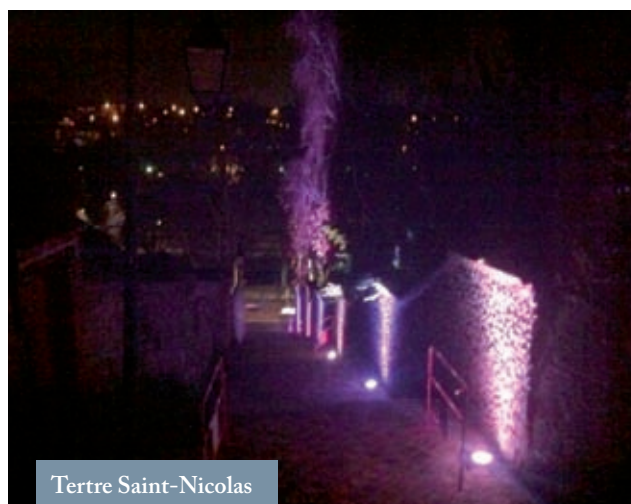
Rue Rémi Belleau

Des développements spécifiques Ville de Chartres

Des luminaires ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins spécifiques d'adaptation de l'éclairage public pendant Chartres en Lumières. Equipés de deux sources 20 W et 90 W au sein du même réflecteur, ils sont couplés au système de télégestion qui permet de basculer d'une source sur l'autre par commande à distance, sans nécessité d'intervention manuelle In Situ.



Rue Gaston Couté



Tertre Saint-Nicolas

Pôle Gare

Double convention Pôle Gare : un beau pas de deux pour l'avancée du programme

Évidemment, nous n'en sommes pas encore aux rubans d'inauguration. Malgré tout, la double convention qui a été signée le 10 octobre entre la SPL Chartres Aménagement et Réseau Ferré de France (RFF) est une étape significative de l'avancée du programme Pôle Gare. Une avancée hors projecteurs, à force de plumes plutôt que de bulldozers.

Le Pôle Gare comprendra entre autres une salle de spectacles et une plateforme multimodale sur les actuels terrains techniques SNCF / RFF au nord des matériels roulants, ainsi qu'une passerelle qui enjambera les voies. Pierre d'achoppement d'importance : le terrain porte actuellement l'antenne des services télécoms et informatiques (ASTI) et dissimule des kilomètres de réseaux, indispensables au fonctionnement des voies. Comment et où les déplacer sans stopper les trains ? Question subsidiaire : comment la passerelle se connectera-t-elle aux différents éléments de part et d'autre de la gare, ainsi qu'aux quais ?

Ces questions, comme l'intermodalité du Pôle Gare, impliquent sept acteurs : la Ville et la Métropole, le Département, la Région et l'État, la SNCF et RFF. Alors... qui pilote ? Qui inter-



De g à d : Jacques Bouffard, responsable territorial TER 28 (SNCF), Stéphane Leprince, directeur régional RFF, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres Aménagement, Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare

vient dans quoi ? Qui paie quoi ? Qui est décisionnaire ? Des accords sur tous ces points sont indispensables avant d'envisager toute construction. Pour cela, le Pôle Gare est une parfaite illustration du mille-feuilles administratif qui freine tant d'initiatives locales. A Chartres, il aura fallu six années de négociations (!).

Deux feux passent au vert

Les deux conventions qui viennent d'être signées sont décisives. La première porte sur le « financement des études [...] de déplacement de l'ASTI ». Elle est donc le point de départ du déplacement de cette fameuse antenne et, ainsi de la libération du terrain pour les futurs équipements. La seconde convention porte sur le « financement [...] d'un cahier des charges [...] relatif à la construction de la passerelle ». Elle conditionne toute décision pour la construction de cette passerelle qui, rappelons-le, permettra d'accéder aux quais par des escalators ou des ascenseurs et de

passer à pied d'un côté à l'autre des voies ferrées...

Un projet pilote au niveau national

Comme l'a rappelé Jean-Pierre Gorges, signataire des conventions, le Pôle Gare de Chartres est regardé au niveau national... Parmi les scrutateurs attentifs : l'Assemblée nationale qui envisage avec bonheur les nombreuses économies d'échelles que permettent les pôles intermodaux, mais aussi tous les acteurs du rail et de l'intermodalité. Sans oublier Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, auteure en 2009 d'un rapport sans complaisance sur les gares contemporaines et leurs intermodalités, et marraine du projet chartrain...

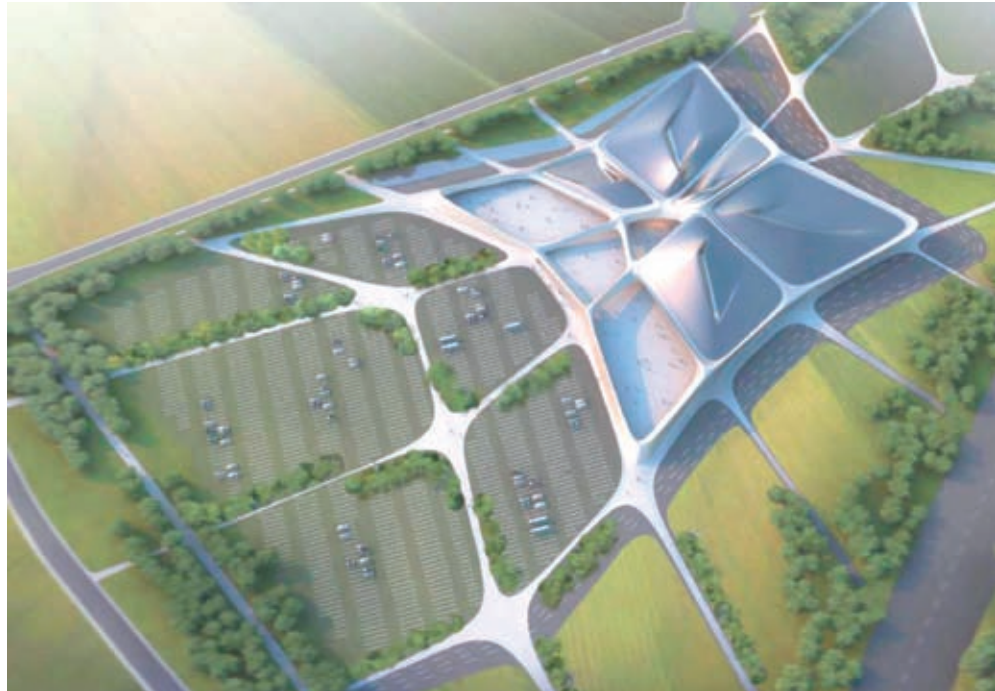
Co-signataire, Stéphane Leprince, directeur régional de RFF, n'a pas manqué de saluer l'opiniâtreté avec laquelle Chartres construit son Pôle Gare : « face à une telle complexité, seul un leadership comme celui de Chartres permet de faire avancer des tels projets »...

Equipements

Autorité environnementale : feu vert pour le futur Parc des expositions

L'Autorité environnementale a rendu son avis sur l'étude d'impact du futur parc des expositions de Chartres. Déjà déclaré conforme à la réglementation de l'urbanisme, le projet se voit désormais attribuer son « quitus » environnemental.

La construction d'un grand équipement influe plus ou moins directement, localement et durablement sur l'environnement naturel. La réglementation impose donc de réaliser en amont une « étude d'impact » qui mesure les conséquences environnementales. A travers de multiples facteurs (faune et flore, eaux, sols et air, énergie, trafic, déchets, mais aussi santé, bruit ou émissions lumineuses...) cette étude détermine dans quelle mesure l'impact sera local ou plus étendu, nul, faible, fort voire très fort. Il appartient



ensuite à l'Autorité environnementale (émanation du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie) de rendre un avis.

Le projet du Parc des expositions a ainsi été analysé sous toutes ses « coutures environnementales ». L'Autorité environnementale a jugé l'étude bien menée et, à tra-

© Zaha Hadid Architects 2012.

Intégré et respectueux, deux adjectifs pour qualifier le futur Parc des expositions.

vers ses préconisations, propre à diminuer l'impact de l'équipement sur l'environnement et garantir son insertion paysagère. Malgré des enjeux estimés « forts » à « très forts » à l'échelle locale, le projet reçoit une appréciation positive : il prend bien en compte l'environnement naturel et ses spécificités, s'y intègre sans créer d'incidences notoires et, propose des solutions qui permettront à l'activité humaine générée de ne pas dégrader le milieu environnant.

L'approche environnementale constitue un élément important du projet de l'architecte Zaha Hadid. Elle tient en trois points :

- le dessin architectural (orientation du bâtiment dans la continuité des lignes des champs agricoles voisins, volumes qui reprennent les ondulations des terrains...)
- les normes de développement durable (protection des sous-sols, récupération des eaux de ruissellement et leur décantation dans des bassins paysagers, implantation d'espèces végétales locales, notamment d'espèces menacées...)
- les énergies : qualifié de « bioclimatique », le bâtiment disposera de systèmes énergétiques minimisant les consommations d'électricité, de chaud et de froid... Le projet propose même des options pour créer un « bâtiment à énergie positive » : un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Programme de réussite éducative

Un espace ludique à l'école Henri IV

L'espace ludique de l'école élémentaire Henri IV fait partie du programme national de réussite éducative. Il met une soixantaine de jeux à disposition des écoliers sur le temps périscolaire, leur permettant de se canaliser et d'évacuer leurs tensions.

Dans le cadre de la lutte contre la violence, l'échec scolaire et l'absentéisme, le dispositif des espaces ludiques en milieu scolaire a été initié, puis validé par l'Éducation nationale. Une convention nationale a été signée le 18 octobre 2010 entre le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération française des industries du jouet de puériculture.

L'espace ludique en milieu scolaire est situé dans un espace clairement identifié à l'école élémentaire Henri IV. Un second espace ludique a été mis en place à l'école élémentaire Henri Matisse. L'équipement est financé par la Ville de Chartres et l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE).

« Juste des enfants »

« Cette action consiste à proposer un espace où une sélection très spécifique de jouets est mise à disposition des élèves pour que ceux-ci redeviennent « juste des enfants ». Pendant les heures périscolaires, on attend d'eux qu'ils ne soient que des enfants. C'est un contexte de plaisir et les jouets sont là pour y contribuer »,

précise Roland Le Traon, directeur de l'action sociale au CCAS de Chartres.

Les enfants sont encadrés par un professionnel, employé par le Programme de réussite éducative (PRE), qui anime l'atelier en aidant les enfants à comprendre une règle, à trouver un partenaire de jeux, en veillant au bon déroulement de la séance.

« Cet espace permettra de repérer des enfants pouvant relever du dispositif de réussite éducative, en lien avec les enseignants, le directeur de l'école et les parents. En tant qu'espace de liberté, les enfants pourront « décharger » des tensions ou sentiments, ce qu'ils ne peuvent pas faire sur des temps de classes », mentionne Jessica Decayeux, coordinatrice PRE. « C'est l'occasion pour eux de s'exprimer et d'être dans un climat serein avec d'autres élèves. Les enfants jouent sans s'insulter, sans s'agresser. L'espace ludique n'est ni un atelier, ni une ludothèque ».

Cette action a rendu possible des rencontres jusque-là inexistantes, notamment entre les élèves de classes spécialisées et les autres élèves, et entre enfants d'âge et de sexe différents.



Le Bureau Information Jeunesse, situé actuellement boulevard Chasles, déménagera le 6 novembre dans les anciens locaux de l'Office de tourisme.

S'engager dans l'humanitaire

Mercredi 13 novembre à 14h

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par l'association Agora Santé. Venez découvrir les chantiers de jeunes bénévoles dans la solidarité internationale.

Le Service civique

Mercredi 20 novembre à 14h30

Le BIJ vous propose un atelier d'information sur le Service civique animé par un conseiller Jeunesse et Sports.

www.service-civique.gouv.fr

Les Emplois d'avenir

Mercredi 27 novembre à 14h30

Le BIJ vous propose un atelier d'information sur le dispositif « Emploi d'avenir » animé par un conseiller de la Mission Avenir Jeune.

www.lesemploisdavenir.gouv.fr

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse

32, boulevard Chasles
28000 Chartres

Tel: 02.37.23.42.32

Bij28@ville-chartres.fr

www.chartres.fr rubrique

"votre mairie"



Retrouvez toutes les animations du BIJ sur chartres.fr/votremairie

Halte-garderie La Ronde enfantine

A l'heure, à la demi-journée ou à la journée

La halte-garderie La Ronde enfantine, située en centre ville, au 18 rue du Docteur-Maunoury, est un lieu d'accueil collectif petite enfance occasionnel avec ou sans réservation, géré par le Centre Communal d'Action Sociale.

Les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans y sont accueillis dans un espace de 170 m² avec jardin.

D'une capacité de 21 places, cet établissement d'accueil collectif petite enfance de la Ville de Chartres, ouvert en octobre 2010, permet à l'enfant de découvrir progressivement la vie en société. Diverses activités d'éveil -chant, motricité, peinture, pâte à modeler, musique, chant, lecture...- sont animées par Coralie et Christine, auxiliaires de pué-



Les ateliers du vendredi

Nouveauté : tous les vendredis après-midi, la Ronde Enfantine propose aux parents de participer à un atelier d'une heure, afin de partager avec leur enfant et d'autres familles un moment convivial d'échanges et de complicité.

Ce vendredi 4 octobre, les enfants participent à l'atelier « La pomme sous toutes ses coutures ». 8 enfants accompagnés de 4 mamans et d'un papa se sont prêtés au jeu avec entrain et rires, sur les conseils avisés de Christine, auxiliaire de puériculture. *« J'aime beaucoup mon travail. L'intérêt est de voir des enfants complètement différents tous les jours. On retrouve une ambiance familiale »,* nous confie-t-elle.

Après avoir confectionné un gâteau aux pommes, tous prendront un malin plaisir à le déguster. Les parents peuvent aussi proposer une idée et animer un atelier.



Mazhé, pâtissier en herbe

Yann, papa de Mazhé, 18 mois : *« C'est une bonne initiative. Mazhé vient à la halte garderie depuis deux mois. Cela lui permet de faire connaissance, de voir d'autres personnes, de se lier et d'acquérir des repères. Cela va le préparer aux échanges pour la maternelle, le sociabiliser ».*

culture, Dorine, directrice-infirmière puéricultrice, et Ludivine, agent social. Les parents peuvent ainsi se libérer pour un rendez-vous, faire des courses..., sur réservation 48h à l'avance.

Un planning d'activités est réalisé chaque mois et porté à la connaissance des familles. La halte-garderie accueille essentiellement des enfants chartains et, si des places restent disponibles, des enfants de l'agglomération sans réservation. Tarification horaire.

La Ronde enfantine
18 rue du Docteur-Maunoury
à Chartres

Tél. : 02 36 67 30 10
ou 06 37 57 25 85

Directrice : Dorine Mauger

Ouvert le mardi et jeudi
de 8h30 à 17h30

et le vendredi de 14h à 18h.

Possibilité de déjeuner sur place
si l'enfant reste 3h dans la structure.

Les filles du secteur jeune de Rechèvres/Bel Air

Sous les feux des projecteurs pour un défilé de mode très tendance



Samedi 5 octobre dernier, dans la salle polyvalente de Chuisnes, onze jeunes filles du secteur ont participé à un défilé de mode, organisé par Edline Milcent.

Cette collection Automne-Hiver 2013 / 2014 a permis aux jeunes filles de mettre en pratique les enseignements des animatrices sur le maquillage, le coiffage, ... Cette action, réalisée en collaboration avec la Direction sports et jeunesse de la Ville de Chartres, avait notamment pour objectif d'initier le groupe de jeunes femmes aux métiers de la mode au sens large. Deux photographes, deux hôtesse d'accueil, une maquilleuse et mannequins se sont mises au service de la styliste talentueuse. Sous les crépitements des flashes, elles ont mis en évidence les soixante dix modèles de la collection.

Aline Epinette raconte : « *Le défilé était bien. J'ai essayé trois modèles. Ils étaient tous très jolis. Je serais prête à recommencer.* »

Edline Milcent d'ajouter : « *C'était génial. Les quatre vingts spectateurs ont adoré. Les filles ont bien présenté les modèles. L'entraînement a payé. Je suis prête à recommencer avec les jeunes de la Maison Pour Tous.* »

Remerciements à Aïssata, Elodie, Noémie, Julie
Edline Milcent : 06-51-35-46-96
Site : www.milcent.fr

La Maison Pour Tous de Rechèvres / Bel Air vous accueille tous les jours de 16 à 18 h du mardi au vendredi de 13 h à 17 h le samedi. Renseignement sur place ou au 06 40 15 80 95.

Seniors

Rompre avec l'isolement



Le 7 octobre dernier, le service accompagnement social du CCAS a organisé une sortie dans la forêt de Senonches.

Cette sortie a été proposée aux personnes qui ont recours aux services du CCAS à titre individuel.

L'objectif était de faire une sortie ensemble, rompre l'isolement des personnes qui ont des difficultés à sortir seules, favoriser et/ou maintenir la vie sociale, maintenir les liens et développer la convivialité.

En tout, ce sont douze personnes qui ont répondu présent.

Programme de l'après-midi : balade dans une grande allée à Senonches puis goûter sur le chemin du retour à Digny où une des participantes a pu fêter ses 93 ans en bonne compagnie. Un moment important pour des personnes souvent confrontées à l'isolement.

Cette première initiative ouvre la voie à de nombreuses autres possibilités pour faire en sorte que les personnes âgées puissent se rencontrer et s'ouvrir davantage grâce à ce type de sorties organisées.

Coordonnées du service accompagnement social du CCAS : M. Gilles Zouaoui et Mme Christine Manceau au 02 37 18 47 21.

Gala de Noël du CCAS

Annie Cordy, invitée d'honneur



Photo : algiamil



CCAS

Vous rencontrez des difficultés financières

Le 14 novembre, un Espace de Prévention et de Conciliation pour les Particuliers (EPCP) sera mis en place au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Chartres, 32 boulevard Chasles.

Il s'agit d'un lieu neutre ouvert à tous ceux qui connaissent ou rencontrent :

- des difficultés liées à des crédits, des découverts ou des arriérés de cotisations ;
- une situation d'endettement ou de surendettement ;
- des problèmes de gestion budgétaire ;
- une dégradation des conditions de vie pouvant aboutir à un processus d'exclusion sociale.

Cet espace a pour vocation de :

- conseiller et informer en matière de budget personnel, de crédit ou de difficultés financières ;
- soutenir les particuliers dans la recherche de solutions viables et efficaces afin de prévenir une dégradation financière ;
- favoriser la conciliation avec les banques et les organismes créanciers afin de rechercher des solutions préventives au surendettement ;
- assurer le suivi des dossiers de surendettement ;
- rechercher une vision globale de l'ensemble des problématiques des personnes.

Cette action est menée en partenariat avec le CCAS, la Banque de France et l'UDAF 28.
Accueil confidentiel et gratuit sur rendez-vous au 02 37 18 47 12.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité et le Conseil d'Administration du CCAS de Chartres sont heureux d'inviter les Chartresains de 65 ans et plus au gala de Noël, le jeudi 19 décembre 2013, salle Ravenne à Chartreexpo. Deux séances sont prévues à 14h15 et 16h45. Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité.

Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Boulevard Chasles

Les graffeurs reprennent du service !



Le 7 novembre prochain, Vlad et Lapin, à la tête du collectif de graffeurs de l'association « Dirty Arts », auront un nouveau défi à relever avant de se lancer dans la deuxième édition de l'opération « Boulevard du Graff », qui débutera le 7 décembre, boulevard Chasles.



Vlad, président de l'association Dirty Arts




Elle ne vous a pas échappée cette palissade de 27 mètres de long sur 2 mètres de haut, installée sur le site de l'ancien garage, boulevard de la Courtille... C'est le nouveau support laissé par la Ville aux bons soins des graffeurs de l'association « Dirty Arts ». Seul impératif à la commande, le thème : « Chartres, capitale de la lumière et du parfum ». De quoi laisser s'exprimer la créativité de ces spécialistes du décors et du lettrage à la bombe. Une sorte de préambule à la deuxième édition du « Boulevard du graff ».

En décembre dernier, ces jeunes artistes euréliens spécialisés dans le graffiti relevaient le défi du « boulevard du graff », un projet culturel lancé par Isabelle Mes-

nard, adjointe en charge du cadre de vie. L'idée était simple : recycler des bâches précédemment utilisées pour une exposition photo. Une démarche écologique mais aussi un véritable enjeu culturel proposé à ces graffeurs, invités à exprimer leur art sur des supports autorisés... une aubaine ! L'opération, très appréciée des promeneurs et des amateurs d'art, s'est soldée en mars dernier par une vente aux enchères qui a révélé un intérêt que tous sous-estimaient. Le jeu des enchères a donné une valeur certaine aux œuvres et a permis aux artistes de lancer leur association, « Dirty Arts », qui tout au long de

l'année a multiplié les interventions auprès des jeunes dans des établissements scolaires ou des structures sociaux-éducatives.

Cette année, 19 toiles seront mises à disposition de 7 graffeurs : Vlad, Lapin, Max, Enacii, Jo, Smooth, Maddog, qui réaliseront, sous le regard des passants, des bijoux d'art de rue destinés à une nouvelle mise aux enchères... Sur le boulevard, la camionnette customisée de l'association servira d'atelier pour la création de T-shirt et objets destinés à la vente.

« Boulevard du Graff » en 5 dates : les 7, 14, 15, 21 et 22 décembre à partir de 13h.
www.dirty-arts.fr
 dirty-arts



Dimanche 24 novembre, la foire de la Saint-André en centre ville

Un peu d'histoire... Il était une fois la foire de la Saint-André



En 1990...



En 1984...



La foire de la Saint-André ne date pas d'hier. Sans remonter à la nuit des temps, on en trouve la trace dans l'œuvre de Charles Challine (1596-1678, Recherches sur Chartres). Il y est dit que la foire est annuelle et qu'elle se déroule face à la Collégiale Saint André, dans le cimetière et dans les rues environnantes.

Les officiers de l'évêque y vont ajuster les poids, les aunes et les autres mesures des marchands, et y ont l'exercice de la police.

Depuis 1588, rappelle Charles Doyen (1729-1294, Histoire de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce), outre les deux foires franches des Barricades (11 mai, 8 jours) et de la Saint-Barthélemy (24 août, 3 jours), Chartres connaît deux foires non franches, celle du Cloître Notre-Dame (8 septembre, 8 jours), et celle de la Saint-André (30 novembre, 1 jour). Franches,

non franches, la différence c'est (déjà) une question d'impôt !

Depuis, cette très ancienne foire a quitté le bourg Saint-André et le quartier des artisans de la rivière pour se déployer dans la ville haute. Sa durée s'est étendue sur deux jours. La liste des « Foires et marchés du département » en 1822 précise qu'on y vend alors « des chanvres, de la filasse, des grains et des bestiaux ».

En 1956, l'annonce de la fête de la Saint-André dans le journal *Les Courriers Beaucerons* montre, de la place des Epars à la place Châtelet, vaches et bœufs alignés, chevaux en train apprêtés, flâneurs visitant les stands commerciaux, acrobates faisant leurs numéros de voltige sur des fils.

Juliette Clément,
Société archéologique
d'Eure-et-Loir.

Centre ville

L'UCC sur le chemin d'un Office du Commerce

Le 23 septembre dernier, une subvention en faveur de l'UCC a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Une aide qui rend possible l'embauche d'un salarié. La création d'un Office du Commerce est donc bel et bien sur les rails et devrait voir le jour début 2014. Virginie Brette, Présidente de l'UCC, porte les nouvelles ambitions d'une Union des Commerçants plus efficace et professionnalisée.

Votre Ville : La création d'un Office du Commerce. Une nécessité ?

Virginie Brette : Il y a énormément de choses à faire aujourd'hui pour le commerce chartrain. On a la chance d'avoir un centre ville piétonnier qui est devenu un lieu de vie dynamique, avec un vrai potentiel et des marques de plus en plus attractives. On ne peut plus se permettre de faire du bricolage. L'UCC est une association de bénévoles représentée par une dizaine de personnes au bureau, tous commerçants du centre ville. Quand nous devons organiser un évènement, il faut se mettre « en mode UCC » deux jours par semaine, ce qui complique nos emplois du temps respectifs. Ajoutez à cela le manque de moyens, pour lesquels nous courrons partout en quête de subventions privées ou de parrainages.... Il fallait vraiment que quelqu'un s'en occupe à temps plein.

VV : Comment l'UCC va-t-elle amorcer cette mutation ?

VB : Tout d'abord nous allons embaucher une personne qui aura la charge de faire le travail que nous, commerçants, avons du mal à gérer en plus de nos activités. Une personne dont ce sera le travail, qui aura une parfaite connaissance du terrain et du commerce de centre ville. Une personne qui aura à cœur de créer un organe complet, actif, autour



Virginie Brette

duquel s'uniront tous les commerçants. Un outil indispensable pour dynamiser et mieux organiser le centre commercial à ciel ouvert qu'est l'hyper centre piétonnier de Chartres. L'idée c'est de créer une vraie communauté de commerçants en mutualisant nos moyens.

VV : Quels sont les vrais changements qui vont naître avec cet Office ?

VB : L'Office du commerce, c'est l'organe porteur d'une organisation unique pour les commerces de centre ville. Nous devons être capables de nous organiser autour



Sur le divan, de gauche à droite : Mathilde Mollet, Caroline Guerton, Juliette Pichot, Helene Pierrat, Virginie Brette. Debout, de gauche à droite : Éric Vrain, Gilles Billaud, Hugues Lassaussis, Sébastien Pont, Nicolas Maitrejean, Julien Vinsot, Pierre-Édouard Vinsot.

d'événementiels communs, autour de vraies opérations commerciales groupées, mais surtout, nous devons nous unir autour d'un outil qui imposera une cohérence dans notre fonctionnement quotidien, grâce à l'outil Internet bien sûr. Le vrai pari est de réussir à fédérer tout le monde au même niveau. Composer avec autant d'individualités, c'est compliqué si on n'a pas un organe fédérateur et professionnalisé. Le but est que nous soyons suffisamment organisés en centre ville pour raisonner comme un centre commercial. Tous les ingrédients sont là : la diversité des enseignes et des produits proposés, la présence

du parking, il y a de quoi faire !
VV : A terme, quelle sera la valeur ajoutée pour le consommateur ?

VB : Nous voulons capitaliser sur le centre commercial à ciel ouvert dont nous disposons. Et nous devons fonctionner de même pour le confort des consommateurs. Réintégrer le ticket parking dans les achats est par exemple l'un de nos premiers objectifs : les achats réalisés sur une journée permettront de cumuler des minutes de stationnement « gratuites ». Nous voulons aussi mettre en place des programmes de fidélité, et plus tard des achats en ligne pour les

commerçants indépendants. On passe la commande depuis internet, le commerçant prépare la commande et vous passez la chercher dans la boutique à un horaire déterminé. Une sorte de Drive de Centre ville... Disons un « Walk » ! L'idée du « Caddie Lib », à disposition dès la sortie des parkings, est aussi un projet auquel nous réfléchissons. L'Office du Commerce devrait être intégré au projet de nouvelle Cité Administrative, en rez-de-chaussée. Un endroit où accueillir les clients mais aussi les commerçants. Un endroit qui sera à la fois un point information et un outil commercial.

Transfert des associations

Les associations relogées !

Au terme d'une année d'échanges, de concertations et de propositions faites aux associations résidentes des Abbayes Saint Brice, presque toutes ont déjà été relogées dans Chartres et par la Ville. Les abbayes, libérées, accueilleront le pôle archéologique, sur le site... du futur parc archéologique de Saint Martin au Val et de son sanctuaire gallo-romain.

Quinze associations ont été relogées, dont 11 dans une partie des locaux du CRJS (Centre Régional Jeunesse et sport). D'autres vont rester sur le site, mais dans un autre bâtiment. Sans oublier la Commune Libre de Saint-Brice, ses celliers et son vignoble, qui sont évidemment là à demeure.

Il aura fallu un an pour que toutes les associations qui occupaient les Abbayes Saint-Brice retrouvent de nouveaux locaux

et accompagnent, de ce fait, le projet de pôle archéologique initié par la Ville aux abords du site de Saint-Martin-au-val. L'objectif : rapprocher les archéologues des vestiges antiques de Saint-Martin-au-Val, selon les recommandations de l'étude urbaine réalisée en 2011 par le cabinet d'architecture Chemetov.

Cette étude propose de revaloriser ce quartier à travers l'histoire, les sciences et l'observation de la nature, autour d'un pôle « Science et Histoire » dans le quartier

Saint-Brice, qui prendra la forme d'un parc archéologique.

Le service Archéologie va donc déménager prochainement. Le bâtiment qui l'abrite actuellement, l'ancienne bibliothèque municipale de la rue au Lin, sera déconstruit pour laisser place à la future Cité Administrative.

La Ville de Chartres tient à remercier tous les Présidents et les membres de ces associations, qui ont bien voulu accompagner ce projet d'intérêt général.

Paroles de Présidents



Philippe Besson Président de l'association Chartres Métropole Handball

« Chartres Métropole Handball a enfin un bureau ! Nous sommes installés au CRJS depuis le mois de septembre. Il ne s'agit pas d'un transfert mais d'une vraie nouveauté pour nous. Le club des jeunes est à Mainvilliers et l'équipe de PROD2 est vraiment chartreuse, c'est la raison pour laquelle notre organisation a toujours été un peu compliquée. Mais aujourd'hui, grâce à ce bureau, les deux personnes qui travaillent vraiment autour de l'équipe de PROD2, la chargée de communication et le manager général, ont les moyens de travailler dans de bonnes conditions. En plus, nous sommes vraiment en face de la halle Jean Cochet où notre équipe dispute ses matchs. Pour nos deux salariés, avoir un local en étant proches de la salle, être ensemble et travailler ailleurs que chez eux ou sous les tribunes de la halle, c'est un vrai changement.

Cela permet aussi aux entraîneurs, qui officient dans la halle, de venir travailler ici, avec du matériel et un certain confort. Nous sommes très satisfaits. »

Chartres Métropole Handball - CRJS : 3(bis), rue Jean Monnet - 28000 Chartres



Alain Detournay Président de l'AMFELACF (Association de Modélisme Ferroviaire d'Eure-et-Loir et Amis des Chemins de Fer.

« Notre association existe depuis 1979 et compte une quinzaine d'adhérents. Nous sommes partis des Abbayes Saint-Brice pour intégrer l'espace Domino, à la Madeleine, et avons achevé notre déménagement le 15 septembre dernier. Nous avons l'habitude de bouger car nous faisons beaucoup d'expositions un peu partout en France et à l'étranger. Les établis ont été démontés et remontés à plusieurs reprises alors ce déménagement ne nous faisait pas peur ! Il nous a fallu 3 semaines pour nous installer dans ce nouvel espace de 118m², plus spacieux que celui dont nous disposions aux Abbayes Saint-Brice. Nous sommes ravis ! Les locaux ont été entièrement rénovés par la Ville avant notre installation. Ils comprennent : une salle d'exposition-atelier, un atelier décors, un bureau et des sanitaires. De plus, nous pouvons utiliser le hall commun pour l'organisation d'événements. Nous sommes vraiment à l'aise ! Ce nouveau lieu correspond parfaitement à notre activité. Nous sommes au cœur de la cité, nous nous sommes bien intégrés à ce quartier résidentiel qui draine de nouveaux visiteurs curieux de venir découvrir notre activité et passion pour le modélisme ferroviaire. Ça attire du monde, on est plus à la portée des gens et du coup le modélisme technique que nous pratiquons est démystifié... ».

AMFELACF - Espace Domino - 11, Allée du Général de Sonis - 28000 Chartres



Georges Herrera Président de l'association Chartres Objectif

« Notre association « Chartres Objectif » a quitté les Abbayes Saint-Brice pour intégrer l'école Jacques Prévert le 19 septembre dernier. Ce transfert était au départ une source d'inquiétude parce qu'on ne savait pas trop où on allait être relogés. Mais la façon dont Karine Dorange a suivi toutes les étapes de ce déménagement a été vraiment remarquable. De vrais moyens ont été mis en place pour que cela se passe au mieux. On avait besoin d'espace, pour accueillir la soixantaine d'adhérents que nous avons, stocker le matériel mais aussi pour installer un vrai studio photo. Au final, nous bénéficions aujourd'hui d'un espace de 160 m² contre 80 m² auparavant ! Aux abbayes, nous avions un studio photo que nous devions démonter à chaque fois... une heure de montage et une heure de démontage, c'était compliqué. Aujourd'hui, nous avons 3 salles : un studio photo, une salle de réunion-projection (cours, analyses de photos, etc), et un labo.

Cet espace nous permet aussi de nous diversifier, de proposer des ateliers pour des débutants quand des photographes plus avancés en pratiquent un autre dans la salle d'à côté et que d'autres occupent le labo pour du développement photo... Nous avons du coup une capacité d'accueil énorme ! Quant à nos horaires, la mairie nous permet une amplitude très élargie par rapport à la situation précédente.

Ce déménagement, c'est une vraie chance pour le développement de l'association... C'est que du bonheur ! »

Les nouveaux locaux de l'association ont été inaugurés le 28 octobre dernier.

Chartres Objectif - Ecole Jacques Prévert - 2, rue Florent d'Illiers - 28000 Chartres

Du 16 au 23 novembre

Semaine de la solidarité internationale



La Solisphère réalisée à Tours.

L'édition 2013 de la Semaine de la solidarité internationale aura lieu du 16 au 23 novembre. Un collectif Solidarité chartrain composé de plusieurs associations s'est constitué afin de faire participer le public eurélien aux manifestations prévues à Chartres.

A l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale, un collectif Solidarité chartrain composé de l'Unicef, d'Amnesty International, de CCFD-Terre Solidaire, de Seves, d'Agir ABCD28, du Secours Catholique, de la Pastorale des Migrants et du Foyer d'accueil chartrain, prévoit diverses animations ouvertes au public.

«*La solidarité internationale, c'est*

prendre en compte la réalité des inégalités, en comprendre les causes et agir pour les combattre», indique Christine Simo, présidente de l'Unicef Chartres.

«*La sensibilisation et l'éducation au développement sont indispensables pour changer les mentalités des pays du Nord et modifier les comportements qui participent aux inégalités nord/sud. Chaque citoyen est concerné*», ajoute Bernard Leclercq des associations Seves et CCFD Terre Solidaire 28.

Au programme :

Samedi 16 novembre : journée « phare » : construction d'une solisphère symbolisant l'action du collectif Solidarité chartrain, sur le thème « des droits essentiels, droits de l'enfant ». Le public est invité à son élaboration place des Epars de 11h à 17h.

L'animation musicale, sonore et visuelle, sera assurée par M. Hod qui suivra le déroulement de la construction de la solisphère.

La journée se terminera par un repas solidaire dans les locaux du

Foyer d'accueil chartrain.

Toute la semaine, manifestations par les associations du Collectif Solidarité Chartrain.

Mardi 19 novembre à 20h : projection du film *Le petit nouveau* qui retrace les difficultés d'insertion dans une école d'un enfant bulgare, au cinéma Les Enfants du Paradis, suivie d'un débat public avec la réalisatrice du film, Valérie Desnesle.

Du 20 au 22 novembre : exposition à la mairie de Chartres sur les droits des enfants conçue par l'Unicef d'Eure-et-Loir, avec la participation du club Jeunes Unicef de deux collègues. Le jour d'ouverture de l'exposition, une initiation au théâtre et/ou à une lecture par les enfants eux-mêmes sur les droits essentiels des enfants sera animée par Antoine Marneur, comédien et directeur du Théâtre du Détour. D'autres interventions et expositions sont prévues dans les établissements scolaires euréliens (Hélène-Boucher, Jean-Moulin) et lycées (Marceau et Fulbert à Chartres,...).

Samedi 23 novembre : dédicace de livres portant sur le thème des droits des enfants à la librairie l'Esperluette.

Informations sur le site www.lasemaine.org



Le 6 décembre

Un concert gospel pour les enfants du Vietnam



Le 14 novembre, Journée mondiale du diabète

Changeons notre futur !

En 2013, le diabète concerne plus de 371 millions de personnes dans le monde, et le nombre de patients diabétiques ne cesse de croître : il devrait s'élever à 552 millions en 2030. En France, il y aurait aujourd'hui plus de 4 millions de personnes diabétiques et environ 700 000 sans le savoir.

Changeons le diabète le 14 novembre avec Novo Nordisk ! Novo Nordisk, leader mondial dans le traitement de cette maladie, organise la Journée mondiale du diabète le 14 novembre à Chartres. Une marche ouverte à tous, ainsi qu'un village « Changeons le diabète » situé place des Epars seront mis en place, afin de sensibiliser le public autour du diabète. Rendez-vous à partir de 12h sur

la place des Epars avec des stands d'informations et des dépistages gratuits. Des patients diabétiques partageront également leurs expériences. A partir de 17h sur le site de production de Novo Nordisk, départ de la marche au 5 rue Edmond-Poillot à Chartres et arrivée place des Epars. Des cadeaux seront offerts aux participants. Pour accompagner cet événement, les principaux bâtiments du centre-ville s'éclaireront en bleu, couleur de Novo Nordisk.



L'association Aide au Vietnam et à l'enfance organise un concert gospel le vendredi 6 décembre à 20h30 à l'église la Madeleine à Chartres.

Créée en 1997, l'association chartraine Aide au Vietnam et à l'enfance (AVE) vient en aide aux enfants habitant les zones les plus reculées du Vietnam dans 3 principaux domaines : l'éducation, la santé et la formation professionnelle. L'association fonctionne grâce aux dons et à différentes manifestations menées en France et au Vietnam par les adhérents. L'équipe chartraine d'AVE a décidé de se mobiliser pour organiser un concert gospel et negro Spirituals avec la participation du groupe Cyprian Josson & friends.

300 places disponibles au prix de 12€ pour les adultes (gratuit pour les moins de 12 ans) devraient permettre la scolarisation de 30 enfants pendant un an.

Renseignements et réservation :
07 77 32 58 04
ou par mail : a.v.e@wanadoo.fr
www.ave-asso.org



« Plus que jamais nous devons nous mobiliser pour le diabète »

Maryvonne Launay a participé l'année dernière à la marche et sera de nouveau présente cette année.

Pour quelle raison participez-vous à cette marche ?

Je marche pour ma fille diabétique de 20 ans touchée par la maladie depuis l'âge de 12 ans. C'est une façon pour moi de la soutenir dans son quotidien avec le diabète. Elle en était très émue.

Que représente pour vous cette journée ?

C'est une belle initiative qui permet de parler du diabète sans tabou, de s'informer sur ses risques et d'effectuer un dépistage.

BMX club de Chartres

Sport extrême pour petits et grands



Des sauts gigantesques, des chutes impressionnantes, le BMX est un sport qui ne laisse pas indifférent tant il est spectaculaire. Depuis près de 30 ans le BMX club de Chartres initie des pilotes de 4 à 58 ans au BMX Race, autrement dit, le BMX de course, un sport physique et technique.

Cette association, très active dans la vie de la communauté, vient tout juste d'organiser la 1^{re} manche de la Coupe du

Centre de BMX Race, avec quelques résultats à la clé, puisque le club a décroché 3 podiums. François Cordier, président du club, ne s'enflamme pas pour autant. *«On commence à sortir du lot, mais c'est un travail de longue haleine. Ça demande des années pour dégoter la perle rare. C'est énormément de travail, avec des entraînements le mardi et le samedi. On va bientôt ajouter un créneau le jeudi.»*

Président depuis trois ans, François Cordier a été happé par l'univers BMX grâce à ses enfants. *«Mes deux fils font partie du club.»* Tout d'abord adjoint, il prend la place du dernier président Pierre-Marie Guénégo lorsque celui-ci décide de partir. Certes il n'a jamais été riders, il connaît néanmoins le langage de ce milieu très

attachant. *«Il y a une ambiance royale. On est tous unis main dans la main. C'est essentiel pour qu'une association arrive au plus haut niveau.»*

Avec une piste redessinée en 2013, le BMX club de Chartres dispose d'un équipement de qualité, à la fois technique et abordable par les plus jeunes. *«Nous l'avons un peu modifiée pour la rendre plus performante. Tout le monde y trouve son compte. J'ai des 4 ans qui s'éclatent et des grands qui bondissent comme des kangourous»,* se réjouit-il. Pour soutenir l'association dans l'entretien de cette piste, la Ville de Chartres lui fournit des matériaux et de l'aide financière. *«Sans la Ville, nous n'y arriverions pas. C'est énorme»,* dit-il.

BMX Club de Chartres

Le club existe depuis 1985. Il rassemble près de 100 pilotes et participe à des compétitions départementales, régionales et inter-régionales. Le 6 octobre dernier, le club a décroché 3 podiums dans la première manche de la coupe du Centre, coupe qui se joue en 10 manches cette année. Uniquement des 3^{es} places chez les poussins, les minimes et les cruisers de 25-30 ans.



Sport extrême, le BMX peut toutefois se pratiquer dès 4 ans ! « Comme les petits sont bien protégés, ils se font bien moins mal que quand ils jouent dans leurs cours de récréation. Il y a toujours l'émotion du choc, mais en réalité, ils n'ont rien. Quand ils sont tombés une ou deux fois, ils comprennent, ils se relèvent et reprennent le vélo. », nous rassure-t-il.

Mais avant de se lancer dans le grand bain, chaque débutant

passent entre les mains de François Cordier. « Vous venez avec un sweat aux manches longues, un vieux jeans, des baskets avec des bons lacets. Je vous prête un casque, une paire de gants et un vélo. Vous me faites trois-quatre tours de piste, j'observe si vous avez des bonnes sensations. Je sais très vite si ça va le faire », dit-il catégoriquement. François Cordier préfère être franc lors des essais, parce que s'équiper coûte cher. Presque 500 euros avec le vélo, le casque, la paire de gants, le plastron et la dorsale pour les mieux équipés.

Loin des clichés, le pilote de BMX race n'est pas un casse-cou. Au contraire, il faut être souple, vélocité et agile pour pouvoir grappiller des secondes. C'est avant tout un sport technique. « Il faut de l'audace et beaucoup d'entraînements. Il y a des gestes à connaître. Ce n'est pas parce qu'on est un petit peu fou-fou que l'on va arriver à quelque chose », précise-t-il. Bien entendu, il faut apprivoiser sa peur, notamment pour descendre la butte de départ au dénivelé

vertigineux. « Ça arrive fréquemment de tomber en course. Dans la mesure où l'on arrive à huit dans le premier virage, la chute est presque inévitable. » Cette part d'aléatoire rend la course très intéressante. « Ça va très vite. Le dernier peut se retrouver premier s'il est bien placé dans les virages, même si 70% de la course se joue au démarrage. Comme un coureur de 100 m, il faut anticiper. Ça se joue au 100^e de seconde ».

Le BMX race est une course qui se joue à 8 simultanément, sur un circuit de 300 à 500 m environ, parsemé de bosses et de virages. Devenu sport olympique aux JO de Pékin en 2008, il est de plus en plus populaire dans l'Hexagone. La France fait d'ailleurs partie des grandes nations du BMX avec comme figures de proue Joris Daudet champion du monde 2011 et vice-champion du monde 2012 et Magalie Pottier chez les filles, championne du monde en 2012.

Loïc Duval à Chartres

Retour aux sources

Vainqueur des 24 Heures du Mans fin juin avec Audi et ses coéquipiers Tom Kristensen et Allan McNish, le Chartrain Loïc Duval, 31 ans, était de retour à Chartres, le 5 octobre dernier, à l'occasion de Chartres en Alpines. Cette journée organisée au profit de l'association Médico-Lions, pour les enfants malades, a permis aux Chartrains de rencontrer le pilote. Loïc Duval a répondu à nos questions et revient sur sa victoire et sur ses racines chartraines.



Votre Ville : Qu'avez-vous ressenti quand vous avez franchi la ligne d'arrivée ?

Loïc Duval : Beaucoup de choses se mélangent. Une certaine fierté, car c'est un événement majeur dans le monde de l'automobile. Vivre ce type de moment, c'est très fort dans une carrière ! J'étais très heureux pour ma famille et mes amis, qui m'ont toujours soutenu. C'était aussi une grande délivrance car la course était très compliquée. Et c'est surtout ma première victoire au Mans !

VV : Comment cette victoire a-t-elle changé votre vie ?

LD : Il y a un réel impact. C'est un peu comme gagner le Grand Chelem au tennis. En parallèle, ça me permet de participer à des événements au profit d'associations comme jouer au foot avec

des joueurs de l'équipe de France 98, ex-championne du monde, et surtout de rencontrer des gens que je ne n'aurais pas forcément rencontrés dans le passé. Je reconnais que c'est une bonne carte de visite qui ouvre des portes.

VV : Pourquoi participez-vous à Chartres en Alpines ?

LD : Je suis très proche du groupe Lamirault Automobile, qui est mon partenaire et d'Olivier Lamirault, dirigeant du groupe, qui organise cet événement. Il m'a simplement demandé si j'étais disponible. Et comme c'est un événement sportif et automobile, c'est avec grand plaisir que j'ai accepté de participer à Chartres en Alpines. C'est un moment agréable où on se retrouve entre passionnés. On partage des moments sympas avec Olivier, les salariés du groupe, et d'autres

pilotes comme Antoine Hubert ou Pierre-Loup Chatin (ndlr : présents eux aussi à Chartres en Alpines).

VV : Vous qui conduisez des Audi, ça vous fait quoi de conduire une Alpine ?

LD : Alpine a une histoire particulière. J'ai toujours connu cette marque très réputée dans le domaine de l'automobile. C'est vrai que je suis un pilote Audi mais je dois avouer que j'apprécie beaucoup les Alpines, c'est une voiture fantastique, agréable à conduire et mythique.

VV : Vous voyagez souvent (Etas-Unis, Japon), que ressentez-vous quand vous revenez à Chartres ?

LD : Je suis né à Chartres, ma famille et mes amis sont ici également. Quand j'y viens, c'est pour recharger les batteries et retrouver mes proches. Je n'y suis pas très souvent car je suis de plus en plus occupé par mes déplacements. Voyager c'est sympa mais c'est aussi assez fatigant, voilà pourquoi j'apprécie de revenir ici. Mes racines sont là, c'est donc toujours un moment particulier pour moi quand je reviens à Chartres.

Escrime

Un Chartrain vice-champion du monde à l'épée

Yves Desfonds, le président de l'Alliance chartraine d'escrime, était parti plein d'enthousiasme pour Varna en Bulgarie (Votre Ville d'octobre 2013). Pensez-donc, il avait gagné sa sélection pour les Championnats du monde à l'épée vétérans de plus de 50 ans, en individuel et par équipe avec la sélection tricolore. S'il a connu des mésaventures en compétition individuelle -il avait eu le malheur de voir ses équipements restés en rade à Roissy- il est monté sur le podium avec l'équipe de France qui a conquis une belle médaille d'argent. Et en plus, il a retrouvé sur la place Ralph Engelhard, un escrimeur allemand de Spire qui était venu il y a 33 ans disputer une compétition à Chartres... Un grand bravo à Yves Desfonds, et une fierté pour le club.



Maison Pour Tous de Rechèvre Inauguration d'un billard



Le secteur jeune de la Maison Pour Tous de Rechèvres «La Cité» a reçu un tout nouveau billard. Pour l'occasion, Willy Géricmont, membre du Billard club chartrain et septième joueur mondial, est venu réaliser l'inauguration. En alternant démonstrations et parties, il n'a pas manqué de faire part de ses conseils. Les jeunes membres du secteur ont apprécié ce moment d'intimité avec le champion chartrain. Corentin Crampond témoigne : «La venue de Willy nous a permis de connaître mieux les règles. Avant, je ne jouais pas beaucoup

mais maintenant je vais pouvoir le faire plus souvent et alterner avec les autres activités que propose déjà la Maison pour Tous (ping-pong, échecs, fléchettes, baby, jeux de société...).

La Maison Pour Tous de Rechèvres accueille tous les jeunes Chartrains âgés de 12 à 17 ans, le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h ainsi que pendant les vacances de Toussaint tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**Secteur jeunes de Rechèvres
52, impasse Huysmans
à Chartres.**

Tél. 06 40 15 80 95.

Club d'aéromodélisme de Chartres

Concours national de voltige indoor (F3P)



Les participants au Concours 2012

Le 10 novembre, le Club d'aéromodélisme de Chartres (CAC28) accueille à Chartres le concours national de voltige indoor. Une trentaine de pilotes sont attendus, dont les as de France. A l'opposé des grands meetings où vrombissent les turbines, c'est l'occasion de découvrir une discipline ascétique où tout se joue au gramme et au centimètre près.

Certes c'est de l'aéromodélisme et de la voltige, mais l'essence du F3P est la précision et le contrôle du vol. Une expression télécommandée de la géométrie en 3D, en quelque sorte... Né au début des années 2000, quand les technologies de la miniaturisation ont été suffisamment poussées, le F3P se joue sur le terrain des poids plumes. Jugez plutôt : si les avions font 80 à 90 cm d'envergure, ils pèsent

moins de 100 g. Des structures cartilagineuses, des entoilages invisibles, des renforts capilliformes... cette architecture qui tient plus de l'anatomie de la libellule que de celle de l'aigle donne le ton : la chasse au poids est partout. La grande précision de construction est servie par les matériaux les plus légers : dépron, mylar, carbone... la famille des polyesters règne en maître ! Ces fous du vide vont jusqu'à extruder les plaques utilisées pour ne conserver, dans les surfaces planes, que 0,3 mm d'épaisseur. Même musique pour le cerveau et les muscles : moteur et électronique embarquée seraient jugés obèses à plus de 40 g au total.

Constructeurs et pilotes

Les vrais amateurs de F3P vont chercher l'estime de leurs pairs dans la construction autant que dans le pilotage. S'il existe des kits tout prêts, la gloire est avant tout celle du modéliste : concevoir et créer son propre avion est le challenge premier. Les plans circulent, les matériaux –contre toute attente– sont disponibles dans les magasins de bricolage grand public et, si l'outillage peut être un

réel investissement (2000 € pour un banc de découpe numérique), les traditionnels mini-outils du modéliste font l'affaire. Matériaux et électronique compris, un avion F3P coûte dans les 300 €.

Un vol à la baquette

Il en va du vol comme de l'avion : la performance F3P est dans le détail. Académique par nature, le concours indoor se déroule en deux catégories : les figures imposées, notées pour la précision de leurs réalisations, et le vol en musique qui enchaîne les figures libres. Sur ces deux voies, les pilotes progressent des catégories «Promotion» à «National», voire «International» pour les cadors. De ces derniers, vous en rencontrerez le 10 novembre : le CAC 28 accueille la fine fleur de France, dont Nicolas Piétu, Fabien Turpeau et Julien Hecht, qui se classent régulièrement parmi les meilleurs internationaux. Une mention spéciale pour le Chartreain Hugo Chapus, qui affute ses appareils et aiguise ses talents : propulsé hors de la catégorie Promotion, il gagne la 5^e place nationale au concours de Malesherbes en mars 2013.

La liberté au bout des doigts

« Une fois qu'on a commencé le modélisme, on fait ce qu'on veut. Si l'aéromodélisme impose, par tradition, que les créations soient des reproductions de modèles existants, le F3P laisse une marge de manœuvre absolue, l'âme de cette discipline étant la recherche de la performance. Avec l'évolution des matériaux, des outils, de l'électronique, on peut passer une vie d'aéromodéliste sans jamais en avoir fait le tour. Si on parle de performance, on parle aussi de compétition. Malgré tout, la famille F3P est très ouverte : on est en permanence en contact, on échange nos photos, nos techniques de construction, on prépare les saisons ensemble, on a hâte de se retrouver. De ce fait, on parlerait plus d'émulation. Le design de nos machines évolue, chacun cherchant qui à améliorer l'existant, qui à le révolutionner. Certaines machines en marge ne ressemblent plus vraiment à des avions... »

Le F3P est mon présent immédiat, mais déjà je me projette dans trois ans, dans la catégorie F3M, celle de la voltige sur grand modèle⁽¹⁾. »

Hugo Chapus a débuté l'aéromodélisme vers 10 ans. Il en a apprécié l'aspect créatif, avant de goûter au pilotage. A présent aux Beaux-arts de Versailles, il se réserve un avenir dans le design... de préférence appliqué à l'aéronautique.

Retrouvez Hugo Chapus en video sur Youtube via son pseudo maverick28110

Concours national indoor F3P, le samedi 10 novembre de 8h à 17h à la halle Jean-Cochet, Chartres. Figures imposées le matin, vol en musique l'après-midi.

Entrée libre.

Pour toute info sur le club d'aéromodélisme de Chartres : <http://www.cac28.net/> et par tél. au 06 11 27 81 70.

⁽¹⁾ Moteurs thermiques, envergures des monoplans supérieures à 1,80 m (monoplans) ou 1,50 m, (biplans), cylindrées : max 170 cm³ (en France).



Exposition à la Collégiale Saint-André

Histoire de l'aviation militaire à Chartres 1909-1997

Du 9 au 24 novembre prochain à la Collégiale Saint-André, Françoise Ferronnière, maire-adjoint déléguée à la Démocratie locale à la Citoyenneté et à la Mémoire, vous invite à venir découvrir ou redécouvrir ce que fut la vie de ce terrain d'aviation militaire installé en lisière de la cité.

La ville de Chartres abrita à partir de 1909 un centre d'aviation militaire extrêmement actif. Les premiers vols d'aéronefs eurent lieu sur le champ de manœuvre de la Mare aux Moines et la première école militaire de formation de pilotes fut organisée en 1915 sur ce terrain. En 1922, un décret de la Présidence de la République organisa le terrain d'aviation actuel situé entre Chartres et Champhol, et un régiment de bombardiers de nuit vint s'installer sur ce qui allait devenir la base aérienne 122. Ces tranches de l'histoire aéronautique de la ville ont fait l'objet de deux expositions en 2011 et 2012.

L'exposition qui va se tenir cette année du 9 au 24 novembre prochain à la Collégiale Saint-André va présenter le panorama complet de cette histoire débutant en 1909 et se terminant par la fermeture définitive de la base en 1997.

De 1929 à 1939, des escadres de chasseurs s'installent sur le terrain qui abrite en 1939 dix escadrilles de chasseurs, dont les escadrilles les plus prestigieuses de France, les SPA 3 et 33 qui s'étaient il-



lustrés durant la Grande Guerre avec Fonck, titulaire de 75 victoires aériennes homologuées, et Guynemer, 50 victoires homologuées.

Puis, la seconde Guerre mondiale éclate. Les escadrilles partent pour le front en août 1939, un centre d'instruction de la chasse fonctionne jusqu'en mai 40 avant que les bombardiers de la Luftwaffe ne s'installent. Ils en seront chassés par les bombardements américains du début de l'année 1944 et remplacés par des avions américains dans la seconde moitié de cette même année. Le terrain rendu aux Français, s'y installe la 61^e Escadre de transport qui assure les liaisons aériennes de l'armée, d'abord avec l'Indochine, puis avec l'ensemble des implantations françaises dans le monde.

Les avions de l'Armée de l'air quittent définitivement Chartres en 1953. La base assure alors un rôle administratif de gestion de l'ensemble des infrastructures de l'Armée de l'air et abrite un centre d'incorporation et d'instruction. Son emblème est le pélican.

« La ville de Chartres possède là une richesse incomparable, témoin de son passé aéronautique prestigieux que j'ai voulu faire revivre à travers

cette exposition. Rappel émouvant pour les anciens, page d'histoire glorieuse de Chartres pour les plus jeunes. »

Le vernissage de l'exposition se fera le 14 novembre 2013 à 20h.

La Collégiale sera ouverte du mardi au dimanche.

Entrée libre.

Pour fêter le cinquantième anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite, Françoise Ferronnière, maire-adjoint et monsieur Guy Niveau, président de la section d'Eure-et-Loir de l'Ordre national du Mérite, vous invitent au vernissage de l'exposition relative à cet ordre le 14 novembre à 20 h à la Collégiale Saint-André.

Le public pourra découvrir des panneaux sur l'Ordre national du Mérite (création, organisation, drapeaux), sur les personnalités d'Eure-et-Loir décorés dans l'Ordre national du Mérite, des objets divers (croix de l'ONM, cordon, diplômes...).

Exposition du 9 au 24 novembre du mardi au samedi. Entrée libre





Deux classes chartraines aux Invalides

Visite des Invalides et ravivage de la flamme

Dans le cadre de sa délégation Citoyenneté, Démocratie locale et Mémoire, Françoise Ferronnière, maire adjoint de Chartres, a emmené le 21 septembre dernier une classe de CM2 de l'école Guéry et une classe de troisième du collège Hélène-Boucher aux Invalides.

Après avoir rencontré le général Bruno Cuche qui leur a expliqué les rouages de cette institution et offert de la documentation, ils ont pu visiter le musée réservé à Napoléon pour les plus jeunes et à la Grande Guerre pour les aînés.

Ils ont été complimentés par le gouverneur des Invalides pour leur sérieux, leur tenue et leur sourire.

L'après-midi, invités par le Souvenir français, ils ont participé au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, après avoir remonté les Champs-Élysées derrière les drapeaux et l'Harmonie municipale de Chartres. Françoise Ferronnière a déposé une gerbe sur le tombeau du soldat inconnu, au nom de la Mairie de Chartres. Ces instants solennels, émouvants et historiques ont été pour eux une leçon d'histoire inoubliable.

Rencontre citoyenne Jeunes - Armées

Françoise Ferronnière invite tous les jeunes recensés de l'année 2012-2013 à venir rencontrer les représentants des armées de terre, air, mer, Gendarmerie, Santé et Légion étrangère, le mercredi 20 novembre à 17h30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Présentation de chaque armée suivie d'un débat très enrichis-

sant. Cette soirée a pour but de donner aux lycéens une ouverture sur des métiers souvent ignorés, offrir une autre voie à leurs études et découvrir de nombreux débouchés. Pour participer à cette soirée avec la personne de son choix, s'inscrire en téléphonant au secrétariat des adjoints au 02 37 23 41 78.

L'œuvre nationale du Bleuet de France



Héritière d'une tradition de soutien aux victimes des conflits du XX^e siècle, l'Œuvre nationale du Bleuet de France (ONBF) a confié à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) la mission de «promouvoir et de faire connaître les valeurs civiques et morales attachées au Bleuet de France et de développer les collectes nationales et locales».

Pour cela, deux campagnes nationales de collectes sont organisées pendant une semaine, chaque 8 mai et 11 novembre, partout en France. Ces actions sont menées par les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) chargés de recueillir les dons des particuliers.

Les fonds recueillis permettent de financer les actions de solidarité qui prennent la forme d'aides versées aux plus démunis des ressortissants de l'ONACVG (anciens combattants, invalides, veuves, pupilles, orphelins...).

Ils participent également à des actions de mémoire telles que la réalisation d'expositions ou de documents pédagogiques, la subvention d'activités mémorielles (visites de lieux de mémoire) pour les scolaires, l'aide pour la rénovation ou la mise en place de monuments ou stèles.

L'Œuvre peut aussi recevoir des dons directement de particuliers, d'entreprises et de collectivités.

Contact :

Service départemental d'Eure-et-Loir de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

Tél : 02 37 21 54 25

sec.sd28@onacvg.fr

Jusqu'au 17 novembre, à la Maison du Saumon

Chartres, images perdues, images retrouvées de Nessler à Rioton



L'Office de Tourisme s'associe à Joëlle Rioton, Dominique Soumeilhan, Pierre Toutin, Michel Boudaud et Jean Francis Ressort et vous propose une exposition qui témoigne d'un passé perdu par les photos de Charles Nessler et les courts métrages de Jean Grémillon et d'André Rioton. Cent cinquante ans après la naissance de Nessler, ces images retrouvées illustrent l'évolution des techniques de l'image et, poétiquement, un passé qui n'est pas si lointain.

L'exposition présentera de nombreux tirages photographiques et abordera notamment différents thèmes tels que les métiers, les militaires, le clergé, les paysages de Chartres et des événements marquants comme Buffalo Bill, la cavalcade Paris Chartres et ses festivités, l'échafaudage du clocher vieux, la course automobile Paris-Madrid ou encore les obsèques nationales de Noël Balay.

Différents documents

et objets liés au monde de la photographie et du cinéma seront aussi à découvrir (appareils photographiques anciens, plaques photos, caméra...) et des films d'époque seront projetés. A ne pas manquer également : des sculptures et tableaux d'André Rioton et une collection philatélique en rapport avec Nessler grâce au soutien du Cercle philatélique chartrain.

Elle mettra ainsi en avant les travaux d'un photographe et de deux cinéastes talentueux qui ont su figer, pour toujours, des moments de vie et des événements de l'histoire locale.

Informations pratiques :

**Maison du Saumon,
8, rue de la Poissonnerie.**

Du lundi au samedi

**de 10h à 18h sans interruption,
le dimanche et les jours fériés
de 10h à 17h sans interruption.**



Ce QR Code est à flasher avec votre smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme!

A vos agendas!

Les Rendez-vous de la Maison du Saumon

Conférence

• *Alimentation mondiale / alimentation issue des produits locaux* ar Cyrille de la Perrière, Cueillette de Seresville.

Le samedi 9 novembre à 14h30.

Visites à thème

• *Chartres, les coulisses de son cinéma et le cœur de ville* par Véronique Domagalski, guide-conférencière

le samedi 16 novembre à 14h30.

Rendez-vous gourmands

à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

• *Atelier pour adultes « Macarons au chocolat »*

Le samedi 2 novembre à 14h30 (complet)

• *Ateliers pour enfants ! Session « Petite génoise confiture/chocolat croquant »*

Le mercredi 6 novembre à 14h30

En partenariat avec Chérie FM

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Pour l'ensemble de nos Rendez-vous, inscription

au 02 37 18 26 26!

www.chartres-tourisme.com



Avis aux écoliers !

Un concours d'art pour les écoles élémentaires de Chartres et Chichester



Vernissage de l'exposition des œuvres des enfants de Chartres et de Chichester à l'hôtel de Ville de Chartres.

Depuis l'automne 2009, les Friends of Chartres et Pallant House Gallery offrent aux écoles de Chichester et de Chartres de participer à un concours d'art « School Art Competition ».

Après le thème de la mosaïque en 2009 et 2010, les écoliers ont travaillé sur le vitrail puis sur la tapisserie.

L'année dernière, le défi portait sur l'estampe et le paysage urbain, trois classes des écoles du Grand Jardin et de Vlaminck y ont participé.

Pour le concours 2013-2014, le thème, choisi en accord avec

l'Inspection académique parmi les sujets du programme d'enseignement de l'histoire des arts est « Textes illustrés et enluminés d'hier et d'aujourd'hui ».

La participation est gratuite. Les Amis des Jumelages assurent l'acheminement des œuvres jusqu'à Chichester, où le jury se réunira en juin 2014 pour attribuer les trois trophées remis en jeu. Comme chaque année, une exposition de toutes les œuvres aura lieu à Pallant House Gallery en juin 2014 et à Chartres à l'automne.

Vous avez envie de vous lancer dans cette aventure avec votre classe ?

Pour obtenir tous les renseignements, contactez jumelages-chartres@wanadoo.fr ou 02 37 21 76 77.

Musée
l'Esprit du Parfum

Couleur de parfum à Chartres



L'association chartreuse *Peintures et Réalités* travaille depuis plus d'un an sur le thème du parfum : Qu'est ce qu'un parfum ? Que représente le parfum ? Le parfum et son univers....

A partir du samedi 16 novembre, les tableaux imaginés et peints par les adhérents seront visibles à la maison canoniale.

Le musée reçoit toute l'année des scolaires, des groupes et des individuels.

C'est un espace de découverte du parfum, interactif et sensoriel.

**Musée l'Esprit du Parfum,
du 16 novembre 2013**

au 10 janvier 2014,

Du mardi au samedi

de 10 heures à 17 heures.

**Parvis de la cathédrale
de Chartres.**

Tarifs : 3, 4 et 6€.

Irish Celtic au Zénith de Paris

L'Association des Amis des Jumelages de Chartres propose une sortie au Zénith de Paris le samedi 16 novembre pour le spectacle Irish Celtic.

C'est l'histoire de l'Irlande racontée par le vieux Paddy à son fils

Diarmuid, farcie d'anecdotes et de légendes, enrichie par des musiques magnifiques et des chorégraphies précises.

Traditions et mystères de l'île d'émeraude portés par l'enthousiasme des musiciens et des danseurs dans un spectacle unique.

Prix de la sortie (car compris) : 60€ adhérents (65€ non-adhérents).

Départ : 17h30 précises aux Abbayes Saint-Brice, début du spectacle à 20h30, retour à Chartres vers 0h30.

Le nombre de places étant limité, il faut s'inscrire le plus vite possible auprès de l'association, 2 rue Chanzy, ou en téléphonant au 02 37 21 76 77.

Quand les carottes transportaient des dattes



Scène de marché, à Avtricum, en 83 après J.-C. :

Verbosus, le marchand d'amphores, captive son auditoire grâce à ses récits de voyages. *« J'ai traversé Mare Nostrum, bravé les tempêtes, résisté aux sirènes et leur merveilleux appel. Je vous ramène, dans mes amphores, les vins les plus fins venant de petites îles grecques inaccessibles, le meilleur garum d'Espagne et des fruits depuis l'autre extrémité de l'empire ».*

Face à ce beau parleur, une partie des spectateurs reste sceptique. Mais le discours porte ses fruits auprès de certains autres, qui aimeraient être assez riches pour s'offrir un de ces produits du bout du monde.

Faustus fend la foule et achète les dattes venant d'Égypte ! Des regards envieux le suivent alors qu'il repart avec sa petite amphore et ses fruits exotiques.

Lexique*

Autricum : nom de Chartres dans l'Antiquité

Verbosus : le loquace

Mare Nostrum : « notre mer », nom donné à la Méditerranée par les habitants de l'empire romain

Garum : sauce de poisson, ressemblant au Nuoc-mâm

Faustus : le prospère

Ça s'est cassé près de chez vous,
exposition 2 rue au Lin.

Prolongation des visites guidées, de groupes et de scolaires jusque fin mai 2014 !

Visites de groupes ou de scolaires payantes sur réservation au 02 37 23 42 20.

Venez voir l'amphore carotte lors des visites guidées gratuites organisées un dimanche par mois à 15 h. Prochaine visite le 17 novembre 2013.

Retrouvez les autres dates de visites sur le site internet archeologie.chartres.fr



L'histoire de Verbosus et Faustus trouve son origine dans une découverte récente !

En août dernier, sur la fouille de l'îlot Cazanova, les archéologues municipaux trouvent une amphore peu ordinaire. Elle est surnommée « amphore carotte » à cause de sa forme particulière.

Elle mesure une cinquantaine de centimètres de haut pour un diamètre maximum de onze centimètres. Ces proportions donnent un indice sur la nature de son contenu. Il s'agit, au I^{er} siècle après J.-C., d'un produit de luxe : des dattes d'Égypte ou de petites figues de Syrie.

Si certaines poteries arrivaient en Gaule par millions d'exemplaires, seules quelques centaines d'amphores « carottes » sont connues en France. Aujourd'hui c'est une amphore quasiment complète qui a été retrouvée à Chartres.

Place aux mangas !

L'esprit manga investit les deux bibliothèques en novembre et en décembre. Le manga est aujourd'hui le genre de bande dessinée le plus lu dans le monde. La France est devenue le second pays lecteur de mangas derrière le Japon. Ce phénomène éditorial de masse ancré dans la culture traditionnelle japonaise mérite qu'on s'y attarde. Trois expositions et trois rencontres avec des passionnés les samedis 9, 23 et 30 novembre permettront de lever des préjugés récurrents et surtout de satisfaire les amateurs de tous âges.

SENPAÏ expo



> Exposition

Senpai

Réalisée par l'association Gachan, pour un public néophyte curieux de découvrir la culture manga et son interaction avec la société japonaise. L'exposition présente les caractéristiques des genres « seinen », « shōjo » et « shōnen » et leurs thèmes récurrents.

- > Du 6 au 27 novembre
- > Bibliothèque Louis-Aragon

> Atelier

Animé par un membre de l'association Gachan

Studio Manga

Un illustrateur accompagne les mangakas en herbe pour la création de leur BD, aussi bien au niveau du scénario que du dessin. Il leur donne des conseils pour le rythme narratif, le respect des proportions, les jeux de perspective, le dessin des visages et des décors.

À partir de 11 ans. Places limitées.

Inscriptions au 02 37 88 45 20.

- > Samedi 23 novembre
- > De 14h30 à 17h, bibliothèque Louis-Aragon

> Exposition

Réalisée par l'association Japonime-Planet



Le Manga dans tous ses états

De la naissance du manga avec le célèbre Ozamu Tezuka jusqu'au développement des derniers films d'Hayao Miyazaki en passant par l'arrivée de l'animation et des mangas en France, l'exposition Japonime-Planet invite à une exploration chronologique de la culture manga.

- > Du 5 novembre 2013
- au 4 janvier 2014
- > L'Apostrophe

> Film

Mangamania

Projection interactive imaginée par Maximin Gourcy

Grâce à un concept technologique innovant, un personnage virtuel à l'écran interagit avec l'animateur présent dans la salle pour faire découvrir les origines graphiques du manga et la création contemporaine. La percée du manga en France est expliquée à travers l'évocation des séries tv les plus célèbres.

Pour tout public. Durée : 1h.

- > Samedi 9 novembre
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium



> Exposition

La fabuleuse histoire des Mangas

D'après la collection personnelle de Pierre-Stéphane Proust.

L'univers des mangas révèle des surprises. Prémisses des mangas contemporains, des pièces muséographiques du 18^e au 20^e siècle témoignent de l'ancienneté du genre dans la création graphique et narrative nipponne, ainsi que des diverses influences qui l'ont traversé.

- > Samedi 30 novembre
- > De 10h à 12h30 et de 14h à 15h30, l'Apostrophe, auditorium

> Conférence

La fabuleuse histoire des Mangas

Par Pierre-Stéphane Proust, collectionneur

La richesse esthétique du manga s'apprécie au regard de la culture nipponne que les auteurs contemporains restituent de manière décomplexée dans leurs créations. Le conférencier s'appuie sur les documents ou objets originaux de sa collection.

- > Samedi 30 novembre
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium



[Les autres animations sont à consulter sur www.bm-chartres.fr.](http://www.bm-chartres.fr)

Au Conservatoire

La culture du partenariat

Longtemps isolés dans une image sclérosée d'élitisme et de rigidité, les conservatoires développent aujourd'hui des partenariats tous azimuts qui sont le gage de leur dynamisme et de leur vitalité. Ils sont devenus des acteurs incontournables de la vie culturelle dans la cité.

Le conservatoire de Chartres, fort de 45 professeurs et 800 élèves, est à la fois un établissement d'enseignement artistique spécialisé et un réservoir d'artistes.

Loin de se replier sur lui-même, l'établissement a noué des partenariats forts avec l'éducation nationale et les principaux établissements culturels de la ville. Voici quelques exemples non-exhaustifs :

Avec les écoles maternelles

Huit classes de grande section viennent tous les quinze jours au conservatoire pour découvrir les instruments et faire de l'éveil musical.

Avec l'école Jacques Prévert

Un orchestre « à l'école » a été créé : cuivres et percussions dans le cadre de la même classe, du CE2 au CM2.

Pendant trois ans, les enfants suivent des cours d'instrument et se réunissent en orchestre.

Les Partenariats « horaires aménagés »

A l'école Maurice de Vlaminck

A partir du CE1 les enfants qui le souhaitent et présentent des aptitudes sont libérés cinq heures et demi par semaine pour chanter à l'école ou au conservatoire et apprendre le solfège.

A l'école Jules Ferry

C'est le même dispositif qui s'applique aux petits danseurs : ils sont libérés deux demi-journées par semaine pour venir au conservatoire.

Au collège Jean Moulin

C'est la continuité du dispositif au collège, pour le chant et la pratique instrumentale.

Au collège Hélène Boucher

Cette année, c'est la classe de sixième qui s'ouvre aux élèves danseurs avec la mise en place de tout un cursus spécifique. L'an prochain, la cinquième et ensuite une progression chronologique jusqu'à la troisième.

Au lycée Marceau

A l'instar des classes sportives, des aménagements sont mis en place pour permettre aux élèves de pratiquer leur instrument sur un créneau de deux heures, trois matinées par semaine.

Enfin, les partenariats artistiques

Le Théâtre de Chartres, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Médiathèque, la Salle Doussineau accueillent les concerts de la « Saison du Conservatoire ». Celle-ci se compose d'une quinzaine de concerts ou spectacles, répartis sur l'année scolaire, allant de la musique baroque au jazz. Les professeurs du conservatoire, artistes renommés, participent à cette saison.

Le grand chœur du conservatoire recrute !

Si vous aimez chanter, que le grand répertoire classique ou romantique vous motive, et que vous êtes un peu disponible, venez auditionner pour rentrer dans le chœur du conservatoire.

Répétitions les lundis ou les mardis soirs et le samedi matin deux fois par mois.

Renseignements au 02 36 67 30 72.

Concert de novembre :

Abrégé de botanique amoureuse



Humour et Musique : Concert-Conférence imaginaire...

Chant, Jean-Daniel Senesi
Piano, Ziska Gougginberg

Un conférencier timide et autodidacte expose sa théorie de la vie amoureuse des plantes au travers de poèmes de Robert Desnos mis en musique par Jean Wiener, et d'extrait d'opérettes ou de textes de chansonniers. Un tour de chant surréaliste où se mêlent la tendresse, l'humour...et l'érudition.

Co-Réalisation : Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres / Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres.

Jeu 21 novembre à 20 h 30
Dôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres (CCI).

Tarifs 5€ et 7€.

Renseignements : 02 36 67 30 75.

Musée des Beaux-arts de Chartres

Trio pour piano et cordes

Beethoven, Chostakovitch, Schumann

Samedi 30 novembre à 20h30



Piano : Ikuko Ivanovitch
Violon : Pierre Ivanovitch
Violoncelle : Pierre Broun

Pierre et Ikuko Ivanovitch invitent leur ami Pierre Broun pour interpréter 3 célèbres trios.

Le trio n°5 *Geister Trio* en ré majeur op.70 n°1 de Ludwig Van Beethoven. Dans ce « Trio des Esprits », composé en 1809, Beethoven, qui porte au fond de son âme l'esprit romantique de la musique, exprime ici une joie sereine venue d'un monde inconnu.

Le *trio pour Piano et Cordes n°2 en mi mineur (op. 67)* de Dimitri Chostakovitch. Ce « Trio élégiaque », composé en 1944, est dédié à l'ami le plus proche de Dimitri Chostakovitch, Ivan Sollertinsky, mort d'une crise cardiaque. Inspiré par le rituel liturgique orthodoxe, un glas funèbre s'installe aux violon et violoncelle. Le cla-

vier orchestre ce sabbat nocturne. En 2e partie, le *trio n°2 en fa majeur op.80* de Robert Schumann nous offre une œuvre sereine et heureuse, bien que composée pendant la tempête révolutionnaire de 1849. Très animé avec les cordes, paisible avec les accords du piano, ce trio fut particulièrement apprécié et mis en valeur par Clara Schumann.

Sur 3 registres différents, romantique, liturgique et charmeur, piano et les cordes viennent, en amicale complicité, nous offrir un grand hommage à l'art du trio.

Samedi 30 novembre 2013
à 20h30

Réservations : 02 37 90 75 22
ou 02 37 27 19 02

Tarif : 12 euros

Tarif réduit : 8 euros

concert.ivanovitch@voila.fr

Musée
des Beaux-arts
de Chartres
Le dimanche
17 novembre
à 17h15

Concert de l'Association chartraine de musique de chambre

R-C Kaufman, basse
L. Wagschall, piano

Au programme : œuvres de Mozart, Righini, Rossini, Bellini, Chopin, Verdi, Cardillo, Poulenc.

Prix des places : 12€ ; 10€ pour les membres de l'UCTL ; 6€ pour les étudiants.

Adhésion à l'association : 60€

Entrée gratuite aux adhérents munis de leur carte à jour, aux élèves de l'école de musique, aux enfants accompagnés de leurs parents.

Renseignements au 02 37 90 45 80.



R-C Kaufman

L. Wagschall

Association des Grandes orgues de Chartres

Mari Mihara sort son premier album

Mari Mihara, lauréate «interprétation» du concours international «Grand prix de Chartres» 2012, vient d'enregistrer son premier album sur les grandes orgues de la cathédrale de Chartres.

Ce premier album, enregistré au Grand orgue de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, est consacré aux œuvres de Widor, Messiaen et Duruflé.

Née à Tokyo, Mari Mihara commence ses études de piano à l'âge de 5 ans et débute l'orgue avec Ka-

zuo Kohno à l'âge de 13 ans.

En 2004, elle est admise à l'université des Arts de Tokyo où elle travaille dans le département d'orgue avec Naoko Imai et Rie Hiroe.

Titulaire en 2008 d'une licence avec mention très bien de l'université des Arts, elle obtient le prix «Ataka» et le Prix «Acanthus».

À partir de 2009, elle se perfectionne dans des académies et des master-classes avec les organistes Michel Bouvard, François Espinasse, Eric Lebrun, Olivier Latry, Christophe Mantoux...

En 2011, elle obtient son Master Degré à Tokyo et depuis elle suit l'enseignement de Erwan Le Pra-



do au Conservatoire de Cæn.

Elle bénéficie du soutien du ministère de la culture japonais dans la cadre de *Program of Overseas Study for Upcoming Artists*.

Mari Mihara donne de nombreux concerts au Japon, en France, Allemagne, Angleterre, Hollande, Espagne... dans des salles de concert ou des églises.

Le CD est en vente directement auprès de l'association des Grandes orgues de Chartres, 22 cloître Notre-Dame à Chartres, et principalement lors de nos concerts estivaux, également au magasin La Crypte, 18 cloître Notre-Dame à Chartres.



Le 30 novembre 2013 au théâtre

L'Orchestre symphonique de Chartres en concert

Direction Fabrice Héricourt

L'Orchestre symphonique de Chartres vous invite à découvrir ou redécouvrir 3 œuvres majeures de la musique symphonique de la fin du 19^e siècle :

Dans les steppes de l'Asie Centrale d'Alexandre Borodine, œuvre descriptive évoquant le silence du désert et les sons mélancoliques des chants orientaux.

Casse-noisette de Tchaïkovski, une des plus célèbre musique de ballet évoquant avec fraîcheur le célèbre

conte de Noël d'Hoffmann.

Enfin, *Peer Gynt*, musique de scène tirée du drame d'Ibsen auquel Grieg donna des élans lyriques et passionnés, proche de la musique de film.

Un joli programme qui devrait combler un large public.

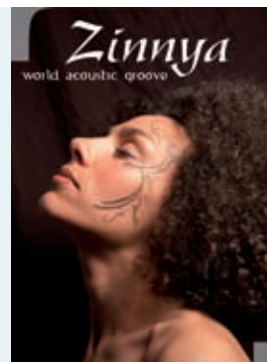
Au théâtre de Chartres, le samedi 30 novembre à 20h30.

Billetterie sur place,

tarif unique 12€

(gratuit pour les moins de 12 ans).

Zinnya world acoustic groove



Samedi 16 novembre 2013 à 20h30, Chambre de l'agriculture de Chartres.

Concert de organisé par les *Inner Wheel* au profit de l'enfance malheureuse.

Une musique sans frontières aux influences multiples et colorées, un appel au voyage du corps et de l'esprit ! «Prenez une voix, une guitare, des arrangements épurés et aériens, ajoutez-y une pincée de percussions corporelles, quelques loops, épicez à votre goût et laissez-vous porter par la musique de Zinnya... A savourer en concert !»

Soirée suivie d'un cocktail dînatoire - Réservation conseillée : elisabeth.bergeot@wanadoo.fr - 06 10 72 89 67. Entrée 20€.

Du grain au pain, au Moyen Âge



Les paysans au travail dans les vitraux, les sculptures et les manuscrits de la cathédrale de Chartres (XII^e-XVI^e siècle)

Pendant des milliers d'années, les céréales et le pain ont constitué les éléments de base de l'alimentation de l'homme. Nos ancêtres plus ou moins lointains, on le sait, ont tous été paysans, et les images des diverses époques historiques témoignent de cette situation, de la Protohistoire au XIX^e siècle.

La cathédrale de Chartres en est un conservatoire exceptionnel pour la période médiévale, du XII^e au début du XVI^e siècle. Il en est de même pour les manuscrits des bibliothèques des communautés religieuses installées dans la ville. À elle seule, la cathédrale contient quatre calendriers mensuels, et l'examen d'autres édifices permet d'ajouter deux autres cycles de ce type à cette collection sans équivalent en Europe. Collection encore enrichie par les spécimens décorant des manuscrits liturgiques chartains, monastiques ou canoniaux, et qui sont connus en original ou en copies du XIX^e siècle. L'étude attentive des images éparses contenues dans les vi-

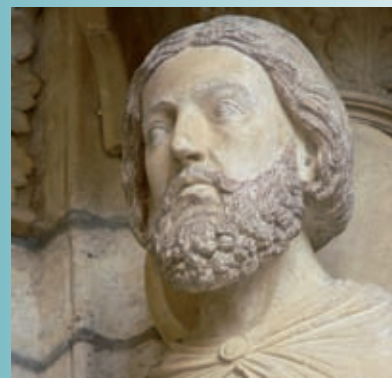
traux et les cycles sculptés de la cathédrale enrichit encore davantage le corpus des représentations calendaires. On peut suivre ainsi toute la chaîne des processus qui conduisent du grain semé au pain cuit au four et posé sur la table, et les pratiques, mises en images, des étapes de la production des céréales panifiables jusqu'à leur commercialisation et leur consommation. Le tout avec un grand luxe de détails particulièrement évocateurs. Une observation fine, combinée aux comparaisons iconographiques, ethnographiques et archéologiques, autorise même à déterminer la provenance géographique des artistes qui ont embelli la cathédrale et les manuscrits de provenance chartaine.

Tels sont les éléments qui seront présentés au cours de la conférence de M. G. Bonnebas, prononcée à l'occasion de la conférence d'hiver de l'Association des Amis de la Cathédrale de Chartres, le jeudi 5 décembre 2013 à 18h au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Vivre
le patrimoine

Cycle pour redécouvrir la cathédrale

Après les succès des cycles *Vivre au Moyen-âge* et *Aspects méconnus*, le service accueil visite de la cathédrale vous propose de partir à la découverte de la cathédrale.



Mardi 5 novembre
et dimanche 10 novembre

Le chœur du XVIII^e siècle, ses concepteurs et ses artistes. Les 72 chanoines de Chartres. Gilles Fresson - Hervé Thireau.



Mardi 12 novembre
et dimanche 17 novembre

Deux vitraux autour du couple : saint Eustache et saint Julien l'hospitalier. Véronique des Boscs

Les Chartrains se pressent au Théâtre Le succès ! Et après ?

Le Théâtre de Chartres a lancé sa saison 2013/2014. Le public a répondu en masse : en une seule journée, l'équipe de Jérôme Costeplane a enregistré autant d'abonnements que pendant toute la saison écoulée, déjà record.



Votre Ville : Vous êtes un directeur heureux ?

Jérôme Costeplane : Oui, puisque la programmation que nous avons préparée pour 2013/2014 rencontre l'adhésion massive du public. Aujourd'hui (NDLR : le 17 octobre), nous comptons 1 100 abonnés, contre 1 006 pendant toute la saison dernière. C'est vrai aussi de la vente à la place, avec 2 000 billets vendus en une seule journée. Mais il reste encore des places sur certains grands spectacles, comme *Lucrece Borgia* de Victor Hugo, ou *Le Cid* de Corneille, par exemple... A Chartrexpô, Nolwenn Leroy et Serge Lama n'ont pas encore totalement fait le plein...

VV : Les Chartrains se posent la question : pourquoi 200 mètres de queue sur les boulevards le jour des réservations, alors qu'Internet est là ?

JC : Parce que nous voulons laisser un avantage aux Chartrains : sur internet, tout le monde est sur la même ligne de départ. Or nous avons des demandes de tout le département et même de Paris. Mais nous travaillons d'abord pour les Chartrains et

les habitants de l'agglomération, c'est 80 % de notre public. Et surtout les gens doivent savoir que lorsqu'ils achètent un billet 18 euros (dans le cadre d'un abonnement), ils payent à peine un quart du prix de revient de cette place pour le Théâtre. Et c'est la subvention de la Ville, c'est-à-dire, les impôts des Chartrains qui payent la différence. Il est donc légitime que les Chartrains puissent s'y retrouver. D'autant que tous les spectateurs payent le même prix, quelle que soit leur origine géographique. Or il y a des villes où ce n'est pas le cas.

Nous avons d'ailleurs cherché à savoir pourquoi les Parisiens venaient ici. Ils nous ont dit : places moins chères, parking facile, et la possibilité de rencontrer les artistes à l'issue.

VV : Vous commencez déjà à préparer la nouvelle saison 2014/2015. Faire mieux, défi impossible ?

JC : Non, parce que le succès de la saison en cours est la première assurance que nous pourrions faire mieux l'année prochaine. Je n'en dirai pas plus, mais des événements intéressants se précisent. Et il n'y a pas que les têtes d'affiche : nos cours de théâtre animés par Antoine Marneur et Florence Lecci font le plein. Les concerts classiques en partenariat avec le Conservatoire enregistrent la même adhésion positive, comme les productions théâtrales locales. On est dans le gagnant-gagnant. Faire mieux dans ces conditions, c'est vraiment un défi stimulant, pour toute notre équipe qui a énormément travaillé ces dernières semaines pour accueillir tous les nouveaux fans du Théâtre à Chartres.

Théâtre de Programmation



© Sylvain Dumais

Robert Charlebois en concert

Chanson

Mardi 5 novembre, 20h30

Grande Salle

Tarif B : 23 € / 15 € / 9 €

Durée 1h30 min

C'est un poète intemporel à l'humour provocateur, une légende vivante de la musique québécoise. Charlebois se fait plaisir, et nous fait plaisir au passage, ce qui ne gâche rien !

Piazzolla !

Orchestre national

de Jazz Daniel Yvinec

Jazz

Jeudi 7 novembre, 20h30

Grande Salle

Tarif C : 12 € / 7 € / 5 €

Durée 1h30 min

Que vous soyez fan de jazz et de tango, ou que vous souhaitiez les découvrir, cette soirée est faite pour vous ! L'ONJ propose une relecture pleine de surprises et d'audace du maître du tango argentin le plus connu de sa génération, Astor Piazzolla.



© Annabelle Taiffay

Chartres

de novembre 2013

Les menteurs

Avec Philippe Chevallier et Régis Laspalès

Théâtre - Dans le cadre du Festival Top in Humour.

Samedi 9 novembre, 20h30

Grande Salle

Tarif A : 32 € / 23 € / 15 €

Durée 1h30 min

Prenez une pincée d'humour anglais, un duo comique qu'on ne présente plus, un soupçon de kitsch, des décors grandioses et une galerie de personnages caricaturaux et plus loufoques les uns que les autres, et vous obtiendrez une farce burlesque surprenante et divertissante ! Pascal Legros Productions.

Le Roi se meurt

De Ionesco // avec Michel Bouquet

Théâtre

vendredi 15 novembre, 20h30

Grande Salle

Tarif B : 23 € / 15 € / 9 €

Durée 1h20 min

Georges Werler et Michel Bouquet reprennent *Le Roi se meurt* pour la quatrième fois. Reprise, ou plutôt récréation, car afin de traverser le même rituel que le personnage, ils ont souhaité s'interroger à nouveau sur l'œuvre, en (re)découvrant le texte. Pascal Legros Productions.



© Bernard Richebé.

© Emmanuel Murat.



Les invi-thés du samedi

Samedi 16 novembre, 17h

Gratuit sur réservation.

Un nouveau rendez-vous alliant détente culturelle et convivialité au foyer du Théâtre de Chartres ! Autour de Daniel Keene

Circus Opéra Pop

Chanson

jeudi 21 novembre, 20h30

Grande Salle

Tarif A : 32 € / 23 € / 15 €

Durée 1h20 min

Calogero, Stanislas, Philippe Umins-ki, Karen Brunon et Elsa Fourlon

«C'est quoi ce cirque ?» se demandent cinq musiciens et chanteurs qui ne sont pas tout à fait des jeunes premiers... Réunis par Calogero, ils ont choisi de tout mettre dans un pot commun, comme on constitue une cagnotte au début des vacances.



© Laurent Seroussi.

Stephane Belmondo Quartet

En partenariat avec le Petit Fauchoux

Jazz

vendredi 22 novembre, 20h30

Grande Salle

Tarif C : 12 € / 7 € / 5 €

Durée 1h30 min

Le trompettiste et sideman tou-

che-à-tout, Stéphane Belmondo, habitué des clubs parisiens, sera sur la scène du théâtre, entouré de trois fidèles complices, pour un concert à la fois intime, chaleureux et endiablé, pour le plus grand bonheur de nos oreilles !



© Bernard Richebé

Volpone ou le renard

De Ben Jonson // Mise en scène Nicolas Briançon

Théâtre

mardi 26 novembre 20h30

Grande Salle

Tarif B : 23 € / 15 € / 9 €

Durée 1h45 min

Roland Bertin, ancien sociétaire de la Comédie française, incarne Volpone, sous la houlette de Nicolas Briançon. Ce magnifique comédien excelle dans la peau d'un vieux marchand vénitien, rusé comme un renard.

Volpone promet son héritage à qui veut... et ils sont nombreux ! L'un lui cède sa femme, un autre spolie son fils. Le vieillard, lui, semble évoluer dans un monde sans conscience, sans règles, sans empathie. Tel un enfant boudeur et capricieux, il pousse sa fausse agonie jusqu'au bout, avec jubilation.

Renseignements :

T 02 37 23 42 79

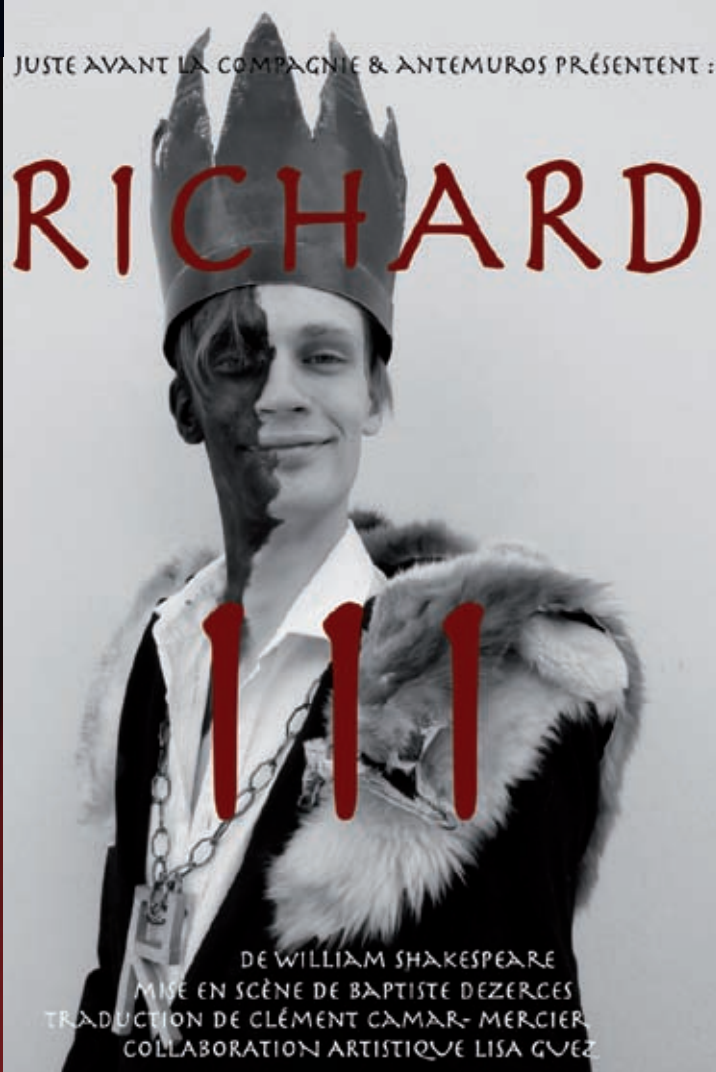
billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Théâtre du Seuil

JUSTE AVANT LA COMPAGNIE & ANTEMUROS PRÉSENTENT :

RICHARD



DE WILLIAM SHAKESPEARE
MISE EN SCÈNE DE BAPTISTE DEZERGES
TRADUCTION DE CLÉMENT CAMAR- MERCIER
COLLABORATION ARTISTIQUE LISA GUEZ



La tragédie du roi Richard III

Les 8 et 9 novembre – Scolaires 7 et 10 novembre

Au lendemain de La Guerre des Deux Roses qui a déchiré l'Angleterre, Richard s'empare du pouvoir. Il jouera de mille stratagèmes pour arriver à ses fins... Artiste de la noirceur qui agit sans autre motivation que celle de « haïr les paresseux plaisirs de notre époque », faisant alors du crime un passe-temps excitant, une addiction raffinée.

Le texte, qui met à jour les logiques de l'ascension par la violence, convoque notre imaginaire contemporain et entre en écho avec l'esthétique de Martin Scorsese ou Stanley Kubrick.

Ben Mazué en concert

Le samedi 23 novembre

Ben Mazué émerge de la nouvelle scène française avec un style original à cheval entre la chanson traditionnelle, le slam, le hip hop et la soul. Il a les mots pour la musique et la musique des mots, qui lui font sortir ses doutes, ses contradictions, ses regrets, son besoin d'amour, et son extrême sensibilité. Lauréat de plusieurs prix (Festival Jacques Brel, prix Jeunes Talents, FAIR 2010), il est apprécié par un public fidèle qui le suit de scène en scène.

C'est tout un art d'arriver à « transformer des mots en larmes, des phrases en armes. »



Info

Ne manquez pas les 6 et 7 décembre
Fred Oslo (du groupe Karpatt)

www.theatreduseuil.com
theatre.duseuil@wanaddo.fr
renseignements 02 37 36 89 30



Plus d'infos
theatreduseuil.com

Théâtre Portail Sud



Le Dalai et moi

La nouvelle comédie de Sophie Forte, originale et hilarante

Interprète(s) : Claire Gérard, Brock

Metteur en scène : Eric Bouvron

Création musicale : Maÿwen

Créateur lumières : Stéphane

Broquedis

«Je suis une fille hyper active et ma vie est un désastre! Je pars faire un trek dans l'Himalaya. Indispensable à ma survie. Le Dalai Lama dit qu'il faut se détacher des choses matérielles pour être heureux. OK. Je vais prendre mes chaussures Prada quand même. Et j'éteindrai mon portable, la nuit.» Claire Gérard nous raconte ce voyage délirant vécu par l'auteure, Sophie Forte. Situations irrésistibles, émerveillements ou coups de gueule... Un voyage tellement humain! Brock joue tous les personnages de ce périple, et grâce à son rare talent de bruiteur, il reconstitue toutes les ambiances. Les trouvailles originales de mise en scène d'Eric Bouvron rendent la pièce drôle et émouvante... Embarquement immédiat!

Du 1^{er} au 16 novembre

Les jeudis, vendredis et samedis à 21 h,

le samedi 16 à 17 h.

La régente

Une pièce de Christine Wystup

avec Gianna Canova, Romain

Arnaud-Kneisky, Bruno Dairou

Grandeur et décadence de Marie de Médicis, la Régente, dans les relations conflictuelles avec son fils aîné et dans les intrigues de pouvoir communiquées non plus par pamphlets, pigeons voyageurs ou courrier royal... mais plutôt par Tweet, blog, SMS et téléphone portable! Christine Wystup révolutionne avec bonheur les codes de communication du XVII^e siècle en les transposant à nos jours «pipolisateurs». Avec des comédiens pleinement investis de leurs rôles respectifs, les personnages historiques s'incarnent au présent.



Stages de théâtre avec Fabien Duprat & Gianna Canova

Acteurs de *Qui a peur de Virginia Woolf*

> Stage 1 - Théâtre corporel et vocal « le Texte en Mouvement »

A la recherche de la plénitude du mouvement juste, de l'écoute de soi, de l'écoute de l'autre. Libérer le texte dans le corps afin qu'il ne gesticule plus et qu'il atteigne une dimension d'expression.

Dimanche 24 Novembre de 15h à 19h. Tarif : 35 €.

> Stage 2 - Théâtre et vérité « en Posture sans Imposture »

Se défaire du simulacre, être vrai « ici et maintenant », présent hors représentation, d'y croire, non de faire croire, afin d'être cru.

Lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 novembre de 19 h 30 à 22 h 30. Tarif : 90 €.

Nombre de places limité.

Renseignements,
réservations et Inscriptions :
02 37 36 33 06
info@theatreportailsud.com



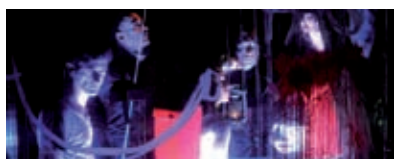
Plus d'infos
theatreportailsud.com

Théâtre en Pièces



THÉÂTRE

Filiations ou les Enfants du Silence



de Leïla Anis
Mis en scène par Karim Hammiche, avec Leïla Anis et Karim Hammiche
Par la Cie de l'œil Brun
Vendredi 8 et samedi 9 novembre à 20h30

Ce spectacle est un questionnaire sur la construction identitaire à travers le témoignage de deux enfants devenus adultes. Une fille exilée de son pays de naissance, Djibouti. Quel sens prend sa filiation ? Quelle identité commune entre elle qui est partie et ceux qui sont restés ? Un fils né après un exil forcé par une guerre. Son père, obligé de quitter sa terre, a mis sous silence son pays fui. Comment être alors le fils de cette mémoire amnésique ? Que devient, en nous, cette colère venue d'un passé enterré,

que l'on résume à ce nom obscur de Harki ?

Ce spectacle est un témoignage à deux voix, une tentative de reconstitution de filiation avec leurs pères originaires de deux anciennes colonies françaises : Djibouti et Algérie.

Tarifs : 14€ et 9€, réservation fortement conseillée.

Tél : 02 37 33 02 10

CHANTIER DANSE

Evasion

Par la compagnie Les Acharnés avec Nathalie Tissot

Vendredi 29 novembre à 19h30

La compagnie Les Acharnés propose une première évasion avec Nathalie Tissot, danseuse et chorégraphe.

Evasion nous parlera de vies d'appartement, du chacun chez soi, du détenu, des frontières géopolitiques. Mais aussi du désir de l'homme, de ce besoin irréductible de rêves, de rêves d'évasions.

Un être captif, juste au bord de sa captivité, là, maintenant où le corps cherche sa sortie, il y a un

monde d'exploration. Un corps en contraction, puis l'instant de relâchement, d'abandon... l'os répond, une mémoire profonde lève le corps et le meut aux limites des certitudes, comme tenu par des fils invisibles.

Ce spectacle, aujourd'hui en chantier, verra le jour en 2014 en collaboration avec Marion Maret et Thomas Gaubiac.

Entrée libre, réservation fortement conseillée.

Tél : 02 37 33 02 10

EXPOSITION

L'exposition des peintures de **Patrice Demongeot** se poursuit jusqu'au 18 décembre 2013 au foyer du Théâtre de Poche.

Horaires d'ouverture de l'exposition : du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h30-17h jeudi et vendredi : 9h à 12h30 - Et tous les soirs de représentation.

Plus d'infos www.tep28.com



Au Prieuré Saint-Vincent

Patrick Crossonneau

« L'informité de la pensée »

En cette fin d'année 2013, Patrick Crossonneau termine sa résidence d'artiste au n°1 rue du Massacre à Chartres.

C'est à cette occasion que la ville de Chartres propose au plasticien de présenter au public les productions réalisées en basse-ville ces deux dernières années.

Le Prieuré Saint-Vincent va accueillir des œuvres créées avec du papier tantôt imprimé, tantôt encré, quelquefois plié. Dans son travail, Patrick Crossonneau traite en effet la notion d'informe qu'il questionne au travers d'un délicat travail avec de l'encre et du papier. Le geste est précis, le résultat l'est tout autant mais le hasard en est par-

tie prenante ; la tache d'encre est informe, de l'informe naissent les formes les plus improbables. L'œuvre est ainsi inventée par celui-là même qui regarde la production. C'est quelque chose de très simple qui permet à chacun de se l'approprier.

On comprend alors que la dimension du travail se révèle dans l'indéfinissable, dans la négation de la formulation ; c'est un travail sensible sur la forme sans passer par l'intellection.

Plus de 1500 visiteurs sont entrés dans son atelier lors des portes ouvertes que le plasticien a mis en place les week-ends de printemps et d'été. Certains sont venus plusieurs fois et ont constaté une évolution radicale dans son travail. Car s'il était question dans ses productions d'œuvres principalement picturales, il est rapidement apparu à l'artiste la nécessité de passer au volume, et de traduire sa pensée au travers d'installations et de sculptures installatives.

La scénographie de l'exposition du Prieuré s'organisera ainsi autour de tableaux-objets, de toiles (ses papiers encrés marouflés sur toi-



le), mais aussi d'objets fabriqués, d'assemblages et d'installations. Malgré tout, et même si la forme de sa pratique a évolué, Patrick Crossonneau reste fidèle à ses préoccupations plastiques qu'il oriente autour de l'informe et de la pensée.

Les visiteurs de l'exposition auront pendant un mois la surprise de découvrir les points de vue du plasticien sur un « cabinet de géographie », un « nid de guêpe » ou encore une « vanité » et pourront apprécier (ou non!) son travail d'encrage et de pliage sur des papiers de Chine.

**Au Prieuré Saint-Vincent,
12, rue de la Porte Cendreuse,
Chartres.**

**Du 23 novembre
au 22 décembre 2013**

Entrée libre

Appel à candidature 2014/2016

Si vous souhaitez bénéficier de l'atelier de la Ville situé au 1, rue du Massacre, demandez votre dossier auprès de la Direction des Arts :

annie-claude.petrocchi@ville-chartres.fr
ou au 02 37 23 41 43.



Les rencontres d'Albert Blanchard

Audrey Lamy

Quand on s'appelle Lamy, ce n'est pas facile de se faire un prénom : Audrey est la sœur d'Alexandra Lamy et la cousine de François Lamy, ministre délégué à la Ville. Connue par la télévision (scènes de ménages) et au cinéma (*Tout ce qui brille*, *Polisse* de Maiwèn, *La Mère*

indigne) c'est sur scène que l'on découvre une superbe comédienne.

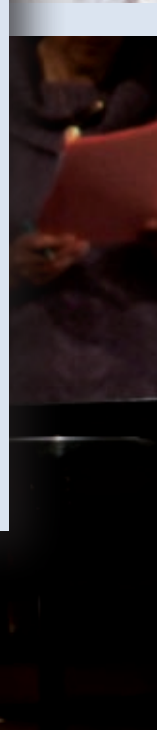
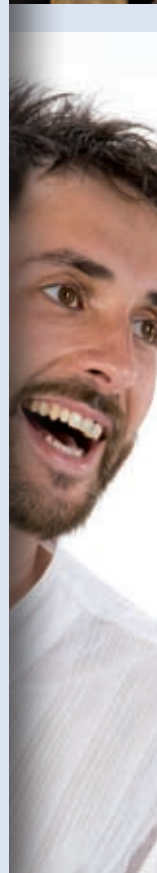
One man show déjanté : le lapin bleu, le stérilet et Brad Pitt sont des grands moments de fou rire.

Elle a apprécié le public chartrain, et c'est très décontractée qu'elle s'est prêtée aux photos souvenirs et aux autographes.

Le théâtre plein à craquer inaugure une très belle saison.

Salle Doussineau

Forum de la Madeleine



Urbain Lambert en concert

Samedi 9 novembre à 20h30

Après une soirée remarquable aux Estivales de Chartres, retrouvez Urbain Lambert et son country blues efficace pour la sortie de l'excellent album « Houville ».

Tarifs : 7 euros et 5 euros
Réservation conseillée
au 02 37 23 41 44 (répondeur)
ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Petit-Bleu Petit-Jaune

Judi 14 novembre à 10h, 14h et 15h30

Pour crèches et maternelles. Une référence de la littérature jeunesse mise en mots, en couleurs et en gestes pour les tout-petits. Petit-Bleu vit à la maison avec Papa-Bleu et Maman-Bleu. Il a plein d'amis, mais son meilleur ami c'est Petit-Jaune. Petit-Jaune habite juste en face avec Papa-Jaune et Maman-Jaune. Petit-Bleu et Petit-Jaune sont tellement contents de se revoir aujourd'hui qu'ils s'embrassent et deviennent... tout verts ! Mais leurs parents vont-ils les reconnaître ? D'aériens mobiles aux couleurs bleues, jaunes, marron, noires, rouges, vertes... scintillent sous le regard des plus jeunes et les pastilles colorées prennent vie au fur et à mesure du spectacle. Elles deviennent les protagonistes de cette fable sur la tolérance et le respect, vibrant au son des lames de marimba, des tambours et... des pots de fleurs ! Mélange des couleurs et des sons garanti !

Réservations au Théâtre de Chartres : 02 37 23 42 29

Indigné presque parfait par Sanaka

1^{re} partie : le tremplin des Ptit Rieurs / Festival Top in Humour #12

Samedi 16 novembre à 20h30

Le divertissement intelligent, fun et subtil, est-il possible ? Oui avec Sanaka qui marche avec talent sur le fil fragile de la dualité « une pique, une caresse » et qui nous emporte ensuite dans sa dynamique du rire où la citoyenneté et l'humanité ont trouvé leur vraie place. Sanaka a remporté l'année dernière les prix du Public, du Jury et du Crédit Agricole de Top in humour. Il a également assuré les 1^{res} parties d'Anne Roumanoff, Elie Semoun et Michel Boujenah tous séduits par son charisme chaleureux et son énergie communicative qui donnent la pêche !

Tarifs : 7 euros et 5 euros.
Réservations au 02 37 35 08 94

Nuit du légendaire celtique

Alain Legoff, conte
 Yann Fanch Kemener, chant
 Festival du Légendaire #14

Samedi 23 novembre à 20h30

Les personnages d'Alain Le Goff côtoient le surnaturel au quotidien. Il y a Mattéo Le Bras le passeur et sa femme Marie qui voit les intersignes et qui parle avec les morts. Un voyage initiatique dans l'imaginaire celtique avec deux grandes voix de la Bretagne qui s'entrelacent. La parole profonde de l'une enluminée par le chant vibrant et aérien de l'autre.

Tarifs : 7 euros et 5 euros
Réservation conseillée Tél 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Scène de famille

Dimanche 24 novembre

Répétitions de 9h30 à 12h30
 Sébastien Bouvet, chef de chœur, dévoile les douze chansons choisies dans le répertoire des années 30 à nos jours pour la chorale éphémère de la salle Doussineau saison 2013-2014.

Inscription gratuite sur place ou Ville de Chartres : reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Madeline en Choeur : Sébastien Bouvet
au 06 60 46 33 63
renseignements : Amélie Gorce au 06 76 65 51 61

Contes de la Saint-Nicolas

Contes à deux voix : Marie-Christine Loubris et Sophie Pérès

Vendredi 6 décembre à 20h30

L'association Contes et Bricole propose, dans le cadre du calendrier de l'Avent, des contes merveilleux autour de Saint-Nicolas. Pour les enfants sages et pour ceux qui vont l'être dans l'attente de la magie de Noël.

Tarifs : 7 euros et 5 euros
Réservation au 06 68 67 04 39
asso.contesetbricoles@gmail.com



Le programme de Ciné-Clap en novembre

Au cinéma Les Enfants du Paradis

Week-end
«Regard sur le cinéma allemand»
8, 9 et 10 novembre



Vendredi 8 novembre 20h :
Le mariage de Maria Braun (R.W. Fassbinder, 1979, 2h00, vostf)
Maria et Herman ont connu un bonheur éphémère durant la guerre. Maria, devenue entraîneuse, se raccroche à la pensée de l'être aimé. Lorsqu'il réapparaît, elle tue son amant et Herman s'accuse du meurtre.
Séance animée par Pierre Gras, spécialiste du cinéma allemand et auteur de *Good Bye Fassbinder ! Le cinéma allemand depuis la réunification*.



Samedi 9 novembre 20h15 :
Sous toi, la ville (Christoph Hochhäusler 2010, 1h49, vostf)
Roland, un banquier influent installé au sommet d'une tour d'un quartier d'affaires, rencontre par hasard Svenja lors d'une exposition d'art contemporain. Cet homme de pouvoir est violemment attiré par la jeune femme, dont l'époux travaille pour lui, à un étage inférieur...



Dimanche 10 novembre 16h :
Pour lui (Andreas Dresen 2012, 1h50, vostf)
Franck, la quarantaine, en bonne santé, apprend une terrible nouvelle qui va profondément ébranler sa vie. Comment une famille ordinaire frappée par un événement extraordinaire va-t-elle apprendre à célébrer, pour lui, la vie avant tout ?
Primé à Cannes (Un certain regard 2011)

La séance 8,90 € (réduit : 5,70 € avec la carte Cinéphile ou adhérent Ciné-Clap)
Pass 3 séances : 12 €
Week-end organisé par Ciné-Clap en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis

Judi 21 novembre à 20h :
Le joli mai
documentaire de Chris Marker (France, 1962, 2h16)
Paris, mai 1962. La guerre d'Algérie vient de s'achever avec les accords d'Evian. En ce premier mois de paix depuis sept ans, que font, à quoi pensent les Parisiens ? Chacun témoigne à sa manière de ses angoisses, ses bonheurs, ses espoirs. Peu à peu, se dessine un portrait pris sur le vif de la France à l'aube des années 60.

Séance ciné-culte (partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap) ; tarif réduit avec la carte Ciné-Clap.



À la médiathèque
l'Apostrophe

Mardi 12 novembre 20h30
Être là

documentaire de Régis Sauder (France, 2012, 1h37)
Elles sont psychiatres, infirmières ou ergothérapeutes à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille, et reçoivent des détenus devenus leurs patients le temps du soin. Elles sont là pour aider des hommes en souffrance, fissent-ils incarcérés...

Un document remarquable sur le monde soignant et l'exercice de la psychiatrie dans le milieu carcéral...



Les rendez-vous du Muséum
Mardi 12 novembre 2013 à 20h30



Représentation d'une inhumation de nouveau-né d'après les éléments de la fouille des vases funéraires sur Reverdy.
Illustration : Thierry Duchesne.

Mourir avant de n'être à Autricum

La mort des tout-petits à l'époque gallo-romaine : résultats des fouilles archéologiques du secteur de Reverdy (Chartres)

Conférence par **Émilie Portat**

Dans le quartier des Galichets (rue de Reverdy), à Chartres, plusieurs réceptacles funéraires en céramique, datés de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle, ont été découverts lors de fouilles préventives en 2007 et 2008. A l'époque antique, ce quartier, non loin du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val et de la voie menant à Cenabum (Orléans), est un faubourg d'Autricum.

Une étude céramologique et anthropologique, réalisée par les spécialistes du service archéologie de la Ville, a permis de comprendre les pratiques funéraires pour ces bébés morts après la naissance. Les archéologues s'in-

terrogent aussi bien sur le geste (le dépôt d'un petit cadavre dans un vase est une opération délicate) que sur sa signification (le rapport à la mort dans la société antique).

Le démontage du squelette os par os, et du vase fragment par fragment, a apporté de nombreux indices pour comprendre les gestes des vivants vis-à-vis de ces morts contre-nature.

La naissance, comme la mort, est non seulement un des moments structurants de l'histoire d'un individu mais avec elle c'est également tout un groupe social qui se définit. Et ce, d'autant plus lorsque donner la vie se conjugue avec donner la mort. Les transitions d'accompagnement qui marquent ce passage, si court soit-il, de l'enfant dans la société, permettent de séparer les morts

des vivants tout en leur assurant une survie dans la mémoire du groupe.

Cette conférence interroge ainsi sur la place des ces non-nés, ou bébés à peine nés, dans la société des morts et des vivants du début du III^e siècle.

Émilie Portat est archéo-anthropologue au service Archéologie de la Ville de Chartres depuis 2009. Elle est également chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rattachée à l'UMR-CNRS 7041 ArScAn. Depuis près de dix ans elle s'est spécialisée dans l'étude de la mort autour de la naissance, de part ses travaux de recherche de doctorat mais aussi lors de missions au Sultanat d'Oman et à Pompéi.

Renseignements : Muséum tél. 02 37 88 43 86 ; Centres. Sciences tél. 02 38 77 11 06. Au centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « visiteurs ». Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Chartres, la ville aux pierres



Vestiges de la place Saint-Michel

Poursuivons notre lecture de l'Histoire chronologique de la ville de Chartres rédigée par l'historien chartreux Alexandre Pintard peu avant 1700. Comme les chroniqueurs des siècles précédents, il puise dans la légende dorée chartreuse pour faire remonter les origines de la ville à la plus haute et noble antiquité. Comme eux, il prête à la petite capitale beauceronne une fondation quasi miraculeuse et une grandeur qui suscita l'admiration de ses conquérants romains eux-mêmes...

Bastie 160 ans après le Déluge

«La ville de Chartres, qui passe pour être la plus ancienne ville du royaume de France et pour avoir

été bastie 160 ans après le Déluge au même endroit où les druides tenoient leurs estats, et avoit esté 594 ans sous la domination des Romains, regarde du costé de la Beauce, une raze campagne fertile en bleds. Des aultres costez, elle est entourée de costaux plantez en vignes et de vastes prairies qui en rendent les dehors agréables.»

La ville aux pierres

«La bonté de l'air que l'on respire dans Chartres et l'abondance des vins excellens qui se recueillent tout autour rendent son séjour aussi agréable que salutaire. L'étendue de la ville a eu des changemens différens par les ruines qu'elle a souffertes. En effet, il y a beaucoup d'apparence qu'autrefois elle estoit bien plus grande et bien plus forte puis qu'on en tiroit grand nombre de soldats et qu'un ancien historien du pais l'appelle la ville aux pierres en comparaison des autres villes des Gaules que César dit n'avoir esté clauses que de murailles faites de poutres et d'autre bois.»

Des temples ou des palls

«En effet, ses murailles et ses fortifications de pierres de taille, ce qui se reconnoist tous les jours en creusant le long du Bas Bourg vulgairement appelé les Basbours et dans l'enclos de St Martin-au-Val qu'occupent les capucins où l'on trouve des fondemens de forts bâtimens et quel-



Vestiges de la place Général de Gaulle

quefois des colonnes taillées et des carreaux de marbre et de porphyre ouvrez qui ne peuvent avoir esté employez que dans des temples ou dans des palls. Cela peut aussi fonder l'opinion que l'on a, qu'avant la ruine de Chartres par les Normands et par les Danois, elle s'étendoit du costé de la rivière par le buot appelé les Vieux Fossez jusqu'au canal qui prend depuis St Martin-au-Val jusqu'à la porte Imboust. Les vestiges qui restent encore d'anciens acqueducs sur le chemin de Courville vers la porte des Espars, au village de Morancez et par les lieux appelez le Gor et le Gaillon, font cognoistre que les Romains ont travaillé à l'embellir comme une ville qui a esté le siège d'anciens roys dont les ayeux de Tasgetius avoient porté la couronne.»

Juliette Clément,

Directrice des Publications
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir. 1 rue Jehan-Pocquet
Chartres - sael28@wanadoo.fr,
www.sael28.fr - 02 37 36 91 93

Sources : Mémoire SAEL 2011,
Marc Bouyssou, d'après ms Médiathèque
de Chartres. Vestiges des murailles
de Chartres : cl. fonds SAEL.



Vestiges de la rue Famin



Vestiges de la rue des Bouchers

Chartres en toutes lettres ... 25

Chances de survie



Parmi les 4 292 500 timbres émis en 1963, avec ce vitrail de la cathédrale comme sujet, il en est un qui m'intéresse tout particulièrement... Ce n'est pas une rareté chère, mais ses chances d'arriver jusqu'à nous étaient bien minces, ce qui en fait une rareté rare... Suivez-moi !

Le tirage est impressionnant, l'utilisation et la collection ont été massives. On le trouve très facilement à l'état neuf. Il a été beaucoup collectionné et conservé : le format était nouveau à l'époque, le sujet bien rendu ! Ainsi, lors de l'exposition Premier Jour, qui se déroulait au théâtre, on en avait déjà vendu 60 000 en un seul jour. Il est tout aussi fréquent en obliéré : les collec-

tionneurs lui ont fait faire « trem-pette » pour le décoller et le placer dans leurs classeurs.

Mais celui que je vous présente est nature. Il a échappé au massacre. Collé sur une lettre, il avait peu de chances d'y rester, et pourtant ! Toutes les conditions sont réunies pour en faire ainsi une pièce de choix qui bonifiera une collection chartraine. Sa valeur de 0,95 F le destinait à l'affranchissement d'une lettre recommandée pour l'intérieur : c'est fait, il y est ! Il ne pouvait être utilisé pour ce service qu'entre le 9 novembre 1963 et le 18 mai 1964 : daté du 24 décembre 1963, il correspond parfaitement. Et surtout, il a échappé aux outrages du temps, ainsi qu'à la gourmandise d'un collectionneur-décolleur !

Perdu dans une archive, ignoré dans une boîte d'un marchand, il est encore ici 50 ans après, intact, dans son jus d'époque... comme si on venait de recevoir cette lettre. Et ça, pour un philatéliste, c'est un vrai plaisir minuscule !

Jean-Francis Ressort
Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog .fr

Collec... Salon

Atelier-Timbres 28, l'association chartraine de collectionneurs papiers organise un salon le dimanche 24 novembre aux Abbayes de Saint-Brice. La salle B2 sera ouverte de 9 h 30 à 17 h 30 et l'entrée sera gratuite. Vous pourrez y trouver des cartes postales, des timbres-poste, des vieux papiers et des moins vieux... Le support papier sera roi à Collec...Salon !



Et pourquoi pas le « calendrier du facteur » de son année de naissance ?

Mots fléchés Métiers sur vitraux

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

		En vente ici			Tranche Note Piges	Ensembles mais peu nombreux	Nette Chevalier connu	
		Artisan fût, fût !						
		Élimés Un des douze				Homme d'arche Chaleurs		
				Avis postal Porteurs d'eau	Négation De la tête aux jambes			
Vend des herbes		Pépère, ... presque !!!					« VOTRE VILLE » Nov. 2013	
Vend du vair		Gageur						
Lettre						Mi parisien Testa Éparpillées	Coups de pattes	
Forme de pouvoir								
		Avril, mai, juin						
		Flâneries						
					Avant et après Tam Retirés	Localité du 76		Groupement du même métier
Vexée								
Irlande				Charles en cœur		Pochon (se) jettent		
Enlever				Poètes				
			Plante Pour l'an neuf				Note	
					Coltard Stériliser Pays			
Langue Guise		Sans effets					Secteur postal	
Épargner		Cordiale					Brûlure	
						Grande école		droN ou duS
						Mirer		
	Pronom		Chausse bas					
	Suit Mac		Machine					
				À nous Beau pour l'âge			Presque glacé	
Proférée		P.S.			Vrac d'écu	Allure		
Banquiers d'alors		Assez en son				Mouilla le maillot		
							Mèche	
							Moitié du bras	
		De France à Paris				Roi		©JFR août 2013
		Chance						
Radio								
Non germain			Font la roue					

Solution le mois prochain.

Stage self-défense

Un stage de self-défense réservé aux femmes se déroulera le samedi 16 novembre de 9h30 à 12h à Chartres.

Inscriptions et renseignements au 06 74 49 22 92.

Café-bouquins

Le prochain Café-bouquins se réunira le vendredi 30 novembre à 17h, à l'Annexe, 31-33 rue du Soleil-d'Or à Chartres.

Vous êtes lecteur de romans ?

Vous aimeriez partager

et confronter vos impressions de lecture dans une conversation franche et détendue ?

Venez au Café-bouquins !

Renseignements :

Geneviève Dhont,
secrétaire de l'association
tél. 06 11 54 09 85.

Conférence photos de l'ADN

L'Association pour le Développement du Népal (ADN) organise une conférence photos sur le Népal le jeudi 21 novembre à 20h30 au salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Les réalités du Népal ; le village Merandgin aidé par l'association. Entrée libre.

Pour plus de renseignements
tél. 06 29 40 62 23.

Club Léo Lagrange

Le club est à nouveau apte à vous recevoir au 3 bis rue Jean-Monnet à Chartres, 1^{er} étage au fond du couloir.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez-vous ou réserver votre place au prochain accès assisté qui aura lieu le samedi 2 novembre.

Club Léo Lagrange de Chartres, 3 bis rue Jean Monnet à Chartres, tél. 02 36 67 27 13.

Jeune Chambre Economique (JCE) de Chartres et sa région

La JCE de Chartres et sa région organise une conférence sur le thème de « l'apprentissage par l'action » le mardi 26 novembre prochain.

A l'occasion de ses 50 ans, la JCE accueillera le congrès régional.

Le samedi 30 novembre sera consacré à la formation ouverte au public :

participation de 30€ (repas du midi compris) et sur inscription.

Liste des formations disponible sur site internet :

<http://www.jce-chartres.fr/actions/congres-regional/>
Mél : chartres@jcef.asso.fr
tél. 06 43 83 81 82.

Les maladies cardiovasculaires, prévention et prise en charge

En lien avec l'Agence régionale de santé du Centre (ARS) et en présence de professionnels de santé spécialistes, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) organise un débat public sur les maladies cardiovasculaires le mercredi 13 novembre de 18h à 20h30 à l'IUT de Chartres – 1 place Roger Joly. Entrée gratuite.

Inscriptions et renseignements

(nombre de places limité) :

www.ars.centre.sante.fr
ars-centre-debat-public@ars.sante.fr
tél. 02 38 77 32 74.

Etre bénévole à l'Unicef

Vous êtes intéressé(e) pour devenir bénévole et mettre vos talents au service des enfants ? Engagez-vous aux côtés de l'Unicef !

Contact : Comité Unicef d'Eure-et-Loir,
2 rue de la Porte Cendreuse à Chartres,
tél. 02 36 67 50 41
ou 06 03 19 63 71
unicef28@unicef.fr
unicef28.wordpress.com

Café-philo

Le café philo aura lieu le samedi 9 novembre au bar Le Parisien de 17h à 19h sur le thème de deux extraits de texte d'Annah Arendt tirés de *Qu'est-ce que la politique?* et *Qu'est-ce que la liberté?*

Contact Bertrand :
tél. 06 80 40 93 41.

Collecte des banques alimentaires

La collecte annuelle des banques alimentaires aura lieu les vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche matin 1er décembre.

Les bénévoles, reconnaissables à leur gilet orange au nom de l'association, seront présents dans les grandes, moyennes et petites surfaces du département afin de recueillir des denrées alimentaires non périssables qui seront distribuées tout au long de l'année aux personnes en grande difficulté, par l'intermédiaire du réseau associatif sur le département.

Exposition-vente d'artisanat d'art à la collégiale Saint André

Le groupe chartrain d'Amnesty international accueillera des artisans qui proposeront à la vente leurs broderies, porcelaines, sculptures, vêtements pour poupées, peinture sur soie, écharpes et foulards, perles et bijoux, vêtements et accessoires de mode, artisanat gourmand.

Les artisans reverseront 10% de leurs ventes à Amnesty.

L'ACAT-Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture-, l'Association Solidarité avec les Camps Palestiniens et l'Association Kotoaka- Association Humanitaire au Burkina Faso- présenteront leurs activités.

Entrée libre. Restauration rapide.

A la collégiale Saint André, le samedi 30 novembre de 13h30 à 19h et le dimanche 1er décembre de 10h à 19h.

Contact : Anne-Marie Acquaviva
Tél. 06 82 92 06 59.

2^e salon du Chocolat et des Gourmandises

L'Hospitalité chartraine Notre-Dame de Lourdes organise pour la seconde fois un salon du chocolat, à la Chambre d'Agriculture. Le prix des entrées de cette manifestation aidera à soulager financièrement le coût du pèlerinage à Lourdes de nos amis malades.

Samedi 30 novembre de 10h à 18h30 à la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, rue Dieudonné-Costes à Chartres. Entrée: 3€ donnant droit à une tombola!



Au Compa à Chartres**Exposition «le Roman d'un Monde - 30 ans d'acquisitions et de donations» jusqu'au 23 février 2014**

Le Compa offre à ses public un grand déballage de près de 400 objets sortis des réserves.

Festival du Légendaire «Les délices du palais»

Dimanche 10 novembre de 11h à 19h

Contes et dégustations des cuisines du monde

Un menu gastronomique en 6 spectacles pour le plaisir des bouches et des oreilles.

Un festin d'histoires et de spécialités orientales, italiennes et sud-américaines.

A partir de 7 ans -réservation au 02 37 84 15 00

Festival Les Euréliades

Samedi 16 novembre à 20h30

Concert Baroque Soprano solo, avec la Maîtrise du Conservatoire de Chartres et l'ensemble baroque « Le Chant de Flore »

Réservation association Euréliades : 02 37 35 49 53

Zoom sur... Les collections - «Le Roman d'un Monde»

Dimanche 24 novembre de 14h à 18h

Visites/rencontres avec des collectionneurs pour découvrir et partager leur passion.

A 16h : Conférence par Nadine Vivier historienne, sur l'évolution des villages et des sociétés rurales aux 19^e et 20^e siècles en lien avec les objets présentés dans l'exposition.

Le Compa - Conservatoire de l'agriculture - Pont de Mainvilliers - 28000 Chartres

Plus de renseignements sur www.lecompa.fr

Laissez venir à vous les produits bio !

L'AMAP Amapetite cagette ouvre actuellement ses souscriptions pour un panier hebdomadaire de légumes bio livré place Saint-Brice au foyer des jeunes travailleurs. Amapetite cagette, ce sont aussi de la viande de bœuf de veau, de porc et de volailles, des œufs des farines, des huiles et des légumes

secs, du pain, du lait et des fromages, de la bière, du cidre et du vin d'Anjou, à des prix tout doux, grâce à un large réseau de producteurs locaux.

Adhésion annuelle : 10 €.

Contacts et infos : 16 avenue du général de gaulle au Coudray, tél. 02 37 35 66 63 et sur Internet : amapetitecagette.free.fr

Ateliers de la Poêle Percée

Du 17 novembre au 7 décembre 2013, les Ateliers de la Poêle Percée accueilleront Colette Thieulin qui exposera ses œuvres réalisées au pastel.

Renseignements : ateliers de la Poêle Percée 9 rue de la Poêle Percée à Chartres Tél. 02 37 99 57 97 art. ateliers28@gmail.com

Diabète 28

L'association Diabète 28 tiendra sa permanence le mercredi 27 novembre aux abbayes Saint-Brice, 1 rue Saint-Martin-au-Val salle B2 de 14h30 à 16h30. Les permanences, animées par des professionnels de santé, sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.

Tél/fax : 02 37 20 08 42 diabete28@wanadoo.fr

Vous êtes atteint(e) de cancer ?

Nous sommes à votre disposition pour toute information ainsi que pour des aides personnalisées et surtout vous accompagner...

Nouveau : atelier gym.

Nous contacter au Comité de la Ligue contre le Cancer 7 rue Gabriel Péri à Chartres tél. 02 37 21 19 50

**cd28ligue.net@wanadoo.fr
www.ligue-cancer.net/cd/28**

Concerts de jazz du Parvis

Avec le soutien de l'association Improphile. A 21h30.

Vendredi 1^{er} novembre : « Bœuf de Toussaint » avec l'association Improphile.

Samedi 2 novembre : Duo Camille Poupat, saxophone, Tony Tixier, piano.

Vendredi 8 novembre : « La Banda Jazz » du contrebassiste Marc Michel Le Bévilion avec Sidney Rodrigues (guitare, vocal) et Luiz-Augusto Cavani (batterie).

Samedi 9 novembre : Duo Claudine

François, piano/Dan Rose, guitare.

Entrée libre.

**13 place de la Cathédrale à Chartres tél. 02 37 21 12 12. improphile.com
www.le-parvis-chartres.fr/fr/soirees-jazz**

Alliance Française de Chartres

Des cours de français sont mis en place à compter du lundi 18 novembre 2013.

Pour tous renseignements : 09 54 68 07 35

alliancefrancaisechartres@gmail.com

Ouverture officielle du Téléthon Chartrain les 6, 7 et 8 décembre à Chartres

Salle Ab'solu Soccer le 6 décembre (3-5, rue René Cassin): tournoi Interministériel de football en salle, Complexe sportif de la Madeleine du 7 décembre 17h30 au 8 décembre 18h : Tournoi de Softball ;

place du Cygne, Place Marceau, rue Delacroix, Galerie Monoprix le 7 décembre toute la journée stands de vente produits Téléthon, créations diverses, exposition statique d'un Triporteur Peugeot années 1950 ;

parking et galerie Carrefour le 7 décembre vente produits Téléthon, créations diverses.

Solution du mois d'octobre	C	I	E	L	N						
	J	U	M	E	L	A	G	E	S		
	S	P	I	R	O	I	S	E			
	S	C	O	R	E	L	I				
G	C	O	R	E	L	E	O	N			
S	U	S	H	I	T	P	A	T	R	E	
E	T	O	I	L	E	E	O	C	I		
E	N	C	O	R	E	R	A	C	E	S	
O	N	H	T	S	A	T	U	R	N	E	
B	L	E	A	P	U	N	I	T			
F	E	E	S	G	R	E	G	E	S	R	
G	R	A	T	I	N	E	R	A	E	V	A
G	N	E	T	E	I	L	S	E	V		
P	D	R	I	A	N	T	A	P	R	E	
C	O	R	U	N	I	T	I	G	N		
R	E	V	A	F	A	Z	E	N			
U	S	M	O	B	R	A	Z	A			
T	E	D	E	S	O	P	I	L	A	N	T
C	O	U	R	A	M	N	E	S	I	E	



Tribunes de l'opposition

Pouvez-vous m'indiquer où se trouve L'OFFICE DE TOURISME, SVP?

En parcourant les rues de la ville, combien de fois vous demande-t-on le chemin de l'Office de Tourisme ?

Commerçants de la rue des Changes ou simples chaland, vous êtes désormais rôtés à cette question.

Mais pas les touristes, si l'on en croit l'enquête de satisfaction menée à l'initiative de l'Office de Tourisme et repris dans le bilan Qualité : l'accueil des hôtesses ou la qualité du renseignement ne sont pas remis en cause, bien au contraire, mais au critère « accès à l'Office de Tourisme », **70% des visiteurs se disent insatisfaits ou très insatisfaits !**

En un mot, à Chartres, on connaît son métier de professionnel du tourisme, mais la Ville ne sait toujours pas « *pancarter* »... et ce n'est pas le fait de ne pas alerter président et directeur de l'Office du Tourisme, non, rien n'y fait. La décision viendrait de plus haut...

Tantôt le Maire ironise en conseil municipal sous-entendant qu'un touriste égaré à Chartres est un touriste qui consomme, tantôt il nous est suggéré que la demande de son chemin est le premier contact convivial.

Imaginez-vous dans une ville où vous mettez une demie heure à chercher l'Office du Tourisme ! Au tarif de Q-Park, il est peu probable que vous appréciez le jeu de piste !

D'autant que l'agacement général n'est pas nécessaire pour observer **une chute globale de la fréquence touristique à Chartres : moins 30% de janvier à juin 2013 par rapport à 2012 et les chiffres non connus de juillet et août s'annoncent moins bons que ceux de l'année dernière.**

Si les motifs de baisse de fréquence sont évidents au 1^{er} semestre : travaux de voirie, météo exécrable... les motifs de hausse en pleine saison étaient tous réunis : renouvellement des Lumières de Chartres, spectacles de « *Chartrestivales* » accrus tant en nombre qu'en qualité, temps splendide, travaux de voirie terminés. Eh bien non, rien n'y a fait !

En attendant une conjoncture internationale meilleure, la politique touristique chartreuse ne souffrira, elle, d'aucune économie : la façade de l'Office de tourisme sera entièrement rénovée avec une esthétique plus que discutable et toujours pas d'ouverture automatique de portes, les personnes handicapées patienteront, preuve supplémentaire si nécessaire que la Maison du Saumon n'était pas adaptée à ces missions.

En attendant un fléchage pertinent et peu coûteux, la facture vous sera présentée lors d'un prochain conseil municipal.

D'ici là, Chartraines, Chartrains, apprenez plusieurs langues étrangères : les touristes égarés auront encore longtemps besoin de vous.

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Myriam BIYADI, Alain BONNOIS, Sophie DARMON, David LEBON, Nicole SIRANDRE.
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com



Interdit de stationner !

Et si nous replongions notre nez dans le parking ?

D'importants travaux y sont en cours, sous prétexte d'embellissement... alors qu'il s'agit de remédier aux désordres dont il est atteint, le Maire ayant il y a huit ans imposé un train d'enfer aux entreprises afin qu'il soit ouvert lors des dernières municipales. Le résultat ne s'est pas fait attendre : en surface, il a fallu refaire les parements ; en sous-sol, il est affecté d'importantes infiltrations.

Mais au moins, nous direz-vous, si vous écoutez les vantardises du Maire, ce parking est rentable !

Rentable ? Mais pour qui ?

Pour les usagers, il est certain que non, compte tenu de ses tarifs décourageants qui ont augmenté en moyenne de plus de 30 % en 4 ans et dont on ne trouve l'équivalent qu'à PARIS. Du coup, la fréquentation a diminué de 3% depuis 2008.

Pour les commerçants du centre ville non plus, qui voient leur clientèle fuir à la périphérie : d'ailleurs, pour en finir avec le centre-ville, le maire prévoit un centre commercial gigantesque de 130.000 m² sur l'ancienne BA 122.

Pour les abonnés non plus qui, puisqu'ils sont captifs, se sont vus infliger une augmentation de 22% en 2 ans. Du coup, 10% d'abonnés en moins en 2012.

Pour l'environnement non plus, puisque, avec le plan de circulation imaginé lors de leur conception, les boulevards sont devenus une longue file de véhicules. A toute heure, on circule mal dans Chartres et c'est mauvais pour l'environnement.

Pour la Ville pas plus, car les bénéfices grandioses espérés au départ, sous forme d'une redevance annuelle en cas de bonne fréquentation, ne sont toujours pas au rendez-vous. Il a fallu au contraire y injecter de l'argent (deux petits millions et demi ! Une paille !), sous forme « d'amodiations », terme très chic et très technocratique qui signifie : « acheter pour quelque temps des places dont on n'a pas l'usage ».

Q PARK en revanche semble tirer son épingle du jeu : 500.000 euros de frais de Mission de Direction et Assistance directement dans sa poche et l'exonération de la taxe foncière et d'enlèvement des ordures ménagères en plus pour 2012 !

On nous demande parfois comment nous financerions la mise en place de la demi-heure gratuite que nous n'avons cessé de réclamer au maire : c'est facile, il suffit de reprendre en gestion directe et l'économie est immédiate : 500.000 euros !

La perspective d'une tarification à la minute, votée récemment par les sénateurs, sera l'occasion idéale d'une renégociation sévère avec QPARK.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée
 modem-chartres@orange.fr
 www.modem28.com

L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2014.

Merci de votre compréhension.

La Majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
AGENCE FRANCE ECOLOGIE	2 RUE DE LA PORTE DROUAISE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
BENVENUTI ANGE	10 RUE DES GRENETS	POSE DE VOLETS PERSIENNES
SARL C. AVERT	9 RUE DE LA PAIX	MODIFICATION DE FACADE
MOREAU ERIC	8 IMPASSE DE L'AMITIE	REPLACEMENT D'UN PORTAIL ET MODIFICATION DE FENETRE
DESNOTS DOMINIQUE	RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
CINTRAT JEAN LUC	1 RUE FELIBIEN	DEMOLITION DE CHEMINEE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
SAS KARISME	15 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
LEBOUEDEC SANDRINE	21 RUE DU BOURG	REPLACEMENT DE 2 FENETRES
LEGARCON KARINE	13 AVENUE TEXIER GALLAS	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
HOYAU DAVID	9 RUE DE CIVRY	TRAVAUX D'EXTENSION
FILLON SONIA	2 RUE FRANCOIS COUPERIN	TRAVAUX DE CLOTURE
LERAY JEROME et PETIOT CECILE	13 ALLEE DU CLOS BLIN	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET POSE DE VOLET ROULANT
SAS FRAGRANCE	RUE CHARLES COULOMBS	CONSTRUCTION D'UN QUAI
CMA	24 BOULEVARD DE LA COURTILLE	IMPLANTATION D'UN BUNGALOW
BOUTAN MARTINE	25 bis RUE DE LA BRECHE	RENOVATION DE LUCARNES
SOCIETE FRANCAISE DES GALERIES	27 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BRES MARIE THERESE	9 RUE DES PETITS BLES	REPLACEMENT DE VOLETS EXISTANTS
LEGUE BENEDICTE	3 RUE AVEDAM	PEINTURE DE VOLETS
PASS'IMMO SYNDIC	24 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
HUET JEAN	9 AVENUE D'ALIGRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
Déclarations Préalables délivrées		
BRISSET ERIC	99 RUE DE RECHEVRES	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI COSTE	1 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	TRANSFORMATION DE PLACE DE PARKING AERIEN EN GARAGE
FRENEAUX PHILIPPE	12 PLACE SAINTE FOY	REPLACEMENT D'UNE FENETRE
SAINTIER WILFRIED	16 RUE HUYSMANS	POSE DE CHASSIS DE TOIT
DARMIGNY PATRICK	4 ET 6 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
SARL LEREVE	3 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
NEVEU-MARTINS EMILIE	2 RUE DU PUIITS D'OR	RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES
LP GESTION IMMO DE FRANCE	11 PLACE JEAN MOULIN	RENOVATION DE TAPES BEAUCERONNES
HALLAIN JEAN-CLAUDE ET NICOLE	27 RUE HECTOR BERLIOZ	TRAVAUX DE CLOTURE
MR ARAIBI JILLALI	50 RUE DU CLOS DU FOUR	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
POUBEL DAVID	7 RUE DES VIGNES	REPLACEMENT ET CREATION FENETRES DE TOIT
SNC JUVE	4 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
HUMBERT FRANCOISE	3 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DE VOLETS
TURCAUD JEANNE	1 RUE DE LA PIE	REMISE EN PEINTURE DE FACADE COMMERCIALE
OURAHOU MOHAMMED	5 ALLEE DES GAULOIS	MISE EN PLACE D'UN ABRI DE JARDIN ET TRAVAUX D'EXTENSION
BARS THIBAUT	20 RUE D'ETAMPES	MISE EN PLACE D'UN ABRI DE JARDIN
RIOU JEAN-BAPTISTE	49 RUE DE LA FOULERIE	NETTOYAGE D'ENDUIT DE FACADE
SARL C. AVERT	9 RUE DE LA PAIX	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
Permis de Construire déposés		
BOHEC-BONNIN YVES -M ARIE	25 RUE HUYSMANS	TRAVAUX D'EXTENSION (PERMIS MODIFICATIF)
TASSY DANIELE	25 TER RUE HUYSMANS	TRAVAUX D'EXTENSION (PERMIS MODIFICATIF)
Permis de Construire délivrés		
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	ILOT COURTILLE	CONSTRUCTION DE 5 IMMEUBLES DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
CHARTRES AMENAGEMENT - SPL	RD 823	CONSTRUCTION DE BATIMENTS A USAGE DE HANGARS ET CLUB HOUSE
BTP CFA CENTRE	2 RUE VLAMINCK	CONSTRUCTION D'UN LOCAL DE FORMATION
VILLE DE CHARTRES	39 AVENUE D ALIGRE	REHABILITATION DE LA MAISON EN LOCAUX ASSOCIATIFS
MADENGA ALFRED	RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
ANTOINE GUEPIN	53 RUE DE VARIZE	DEMOLITION D'UNE VERANDA ET TRAVAUX D'EXTENSION
Permis de Démolir délivrés		
VILLE DE CHARTRES	53 AVENUE DE BEAULIEU	DEMOLITION DE LA MPT DE BEAULIEU
CHARTRES AMENAGEMENT	3, 5, 7bis, 9, RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DEMOLITION DE BATIMENTS D'HABITATION
VERNAY REMY	5 RUE DE LA GLORIETTE	DEMOLITION D'UNE SOUCHE DE CHEMINEE
SCI FRERES KRIBET	5 CHEMIN DES PETITES POTERIES	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES

Le pôle Marchés Publics de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS a déménagé cet été, sans changement d'adresse postale.

Ainsi, pour toute remise de plis sur support papier,
et afin d'en assurer la bonne réception, les candidats sont invités à suivre
les recommandations suivantes :

**> les plis remis contre récépissé (par le candidat ou un transporteur)
doivent être déposés à l'adresse suivante :**

**Pôle marchés publics
1 avenue Joseph-Pichard
28000 Chartres**

**Les horaires d'ouverture du pôle Marchés Publics sont :
9h à 12h et 14h à 17h.**

Sauf indication contraire dans la consultation,
aucun pli ne pourra être déposé à l'accueil de la Mairie,
place des Halles à Chartres, ou de Chartres Métropole
rue Charles Brune à Lucé.

**> les plis transmis par voie postale doivent être envoyés
à l'adresse suivante :**

**Hôtel de Ville
Pôle Marchés Publics
Place des Halles
28019 CHARTRES CEDEX**

Pour rappel, les plis doivent parvenir à destination
avant la date et l'heure indiquées dans la consultation
auquel le candidat soumissionne.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception
serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus
ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée,
ne seront pas pris en compte.

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 23 septembre 2013 à 20 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

PROCEDE à l'installation de Monsieur Pascal MICHAU, Conseiller Municipal
DESIGNE Monsieur MAYINDA, Conseiller Municipal, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 septembre 2013 (N. SIRANDRÉ et A. BONNOIS ne prennent pas part au vote).

M. le Maire informe de l'inscription à l'ordre du jour de l'élection du 5^e Adjoint.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

Vacance d'un poste d'adjoint - Election du 5^e Adjoint

DECIDE que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

PROPOSE la candidature de Mme Isabelle VINCENT

PROCEDE à la désignation de 2 scrutateurs : Mme JOUFFRIEU et M. PIERRAT

PROCEDE à l'élection au scrutin secret du 5^e Adjoint

Nombre de votants : 36

Nombre de suffrages exprimés : 32

N'ont pas participé au vote : 4

La majorité absolue est donc de : 17

Madame Isabelle VINCENT a obtenu 32 voix

Madame Isabelle VINCENT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée, cinquième adjoint au 1^{er} tour de scrutin.

INTERCOMMUNALITE

1. Chartres métropole - Rapport d'activités 2012

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités de Chartres Métropole pour l'année 2012.

FINANCES ET PLAN

2. Chartres Habitat - Garantie d'emprunts - Acquisition de 10 logements collectifs - 1 bis rue du Parc à Chartres - MODIFICATION Financement en PLS (Prêt Locatif Social) : à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ, M. CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

(M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote)

ANNULE la délibération n° 12/417 du 20 décembre 2012.

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 416 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer l'acquisition de 10 logements collectifs situés 1 bis rue

du Parc à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

3. Chartres Habitat - Garantie d'emprunts - Acquisition d'emplacements de parkings financés en PLA I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) - Mail des Petits Clos à Chartres - MODIFICATION :

à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ, M. CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

(M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote)

ANNULE les délibérations n° 13/18 et 13/19 du 14 février et n° 13/138 et 13/139 du 16 mai 2013.

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 327 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer l'acquisition de 45 emplacements de stationnement au sein du parking du Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

4. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition de 13 logements collectifs financés en PLS (Prêt Locatif Social) - 27 rue des Comtesses à Chartres : à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ, M.

CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

(M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 432 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer l'acquisition de 13 logements collectifs situés 27 rue des Comtesses à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

5. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition d'un usufruit locatif social portant sur 7 logements collectifs financés en PLS (Prêt Locatif Social) - Résidence « Notre Dame » à Chartres : à la majorité

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ votent contre)

(M. CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

(M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 434 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer l'acquisition d'un usufruit locatif social portant sur 7 logements collectifs auprès de Chartres Développements Immobiliers dans le cadre de la Résidence Notre Dame à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

6. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt – Acquisition de 8 logements collectifs financés en PLS (Prêt Locatif Social) – 6 rue d'Etampes et 5 rue Guy Moquet à Chartres : à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ, M. CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 435 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer l'acquisition de 8 logements collectifs situés 6 rue d'Etampes et 5 rue Guy Moquet à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

7. SPL Chartres Aménagement – Vente d'une action à une nouvelle collectivité : à la majorité

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ, M. CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD votent contre)

ACCEPTE la cession d'une action détenue auprès de la SPL « Chartres Aménagement » d'une valeur unitaire de 1 000 € au Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) Dangers/Mittainvilliers/Vérigny. PREND ACTE que sa participation au capital social de la SPL, à l'issue de ces cessions, est ramenée à 3 144 actions pour une valeur de 3 144 000 €, soit 53,73 % du capital social. AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération.

8. Acquisition – 8 rue de l'Abreuvoir : à l'unanimité

DECIDE d'acquérir, auprès de Monsieur César MORISE et Madame Anne-Sophie VILARET, domiciliés 3 rue des Changes à Chartres (28000) (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), la parcelle sise 8 rue de l'Abreuvoir, nouvellement cadastrée section CY n° 128 d'une superficie de 3 m² telle que figurant sur le plan annexé à la présente, au prix de 250 € (sans T.V.A.).

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

9. Maison Pour Tous de Rechèvres – Locaux du rez-de-chaussée – Bail commercial avec option d'achat : à l'unanimité

ANNULE la délibération n° 11/349 en date du 22 septembre 2011 et tous ses effets.

DECIDE à l'issue de la convention d'occupation précaire de 4 mois exposée ci-dessus, de conclure avec la S.A.R.L. C. AVERT, représentée par Monsieur Cyril AVERT, domiciliée à Luisant (28600) 12 bis avenue Maunoury, (ou de toutes autres personnes physiques ou

morales pouvant s'y substituer) un bail commercial de 9 années du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2022, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie-chocolaterie, vente de glaces et de boissons sans alcool, confiserie, traiteur et restauration rapide sur place ou à emporter, dans les trois locaux situés au rez-de-chaussée de la nouvelle Maison Pour Tous de Rechèvres « La Cité » sise 9 rue de la Paix à Chartres, conformément aux conditions financières principales détaillées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

10. Tertre Saint-Aignan – Constitution de servitude : à l'unanimité

APPROUVE la constitution de servitude, à titre gratuit, sous le domaine public, Tertre Saint-Aignan, au niveau des 3/5 tertre Saint-Aignan et 14 rue Saint-Pierre, conformément au plan ci-annexé, au profit des deux copropriétés situées à ces adresses (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer).

PRECISE que les frais de notaire seront à la charge des deux copropriétés citées ci-dessus (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11. Echange de parcelles – Rue Charles Isidore Douin : à l'unanimité

DECIDE de procéder à un échange, à savoir une vente des parcelles communales non bâties situées rue Charles Isidore Douin, cadastrées section CR n°s 38 et 40 (respectivement 427 m² et 273 m² – Total : 700 m²), au profit du Groupe Aviron Promotion contre une acquisition des parties de parcelles non bâties que ledit Groupe acquiert en cette rue, cadastrées section CR n° 37 pour 432 m² environ, 42 pour 44 m² environ, 44 pour 125 m² environ et 45 pour 29 m² environ (total : 630 m² environ), auprès du Groupe Aviron Immobilier ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE qu'une soulte de 200 € (sans T.V.A.) sera versée par le Groupe Aviron Promotion ou par toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au profit de la Ville de Chartres.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

CULTURE ET PATRIMOINE

12. Alliance Française de Chartres – Subvention de fonctionnement 2013 : à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'Association Alliance Française de Chartres.

13. Conservatoire à Rayonnement Départemental – « Orchestre à l'école » – Renouvellement du dispositif au titre de l'année scolaire 2013/2014 : à l'unanimité

APPROUVE le renouvellement des contrats des 4 postes d'animateurs, professeurs de musique.

DECIDE que la rémunération horaire des vacataires animateurs de l'action « Orchestre à l'école », est fixée à 28.30 € net et fera l'objet d'une revalorisation automatique sur la base de l'évolution de la valeur du point d'indice applicable à la Fonction Publique Territoriale intervenue au cours de l'année N-1.

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter la participation financière de l'Agence

Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances pour la reconduction de l'action « Orchestre à l'école » à l'école Jacques Prévert pour l'année scolaire 2013/2014 et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

ANIMATION DE LA VILLE ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

14. Union des Commerçants Chartrains – Subvention 2013 – Action de dynamisation du Centre Ville : à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNET sorti de la salle ne participe pas au vote)

ATTRIBUE une subvention de 20 000 € au titre de 2013 à l'association Union des Commerçants Chartrains.

15. Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir – Avenant n°5 à la convention d'objectifs 2008/2013 – Les Artisanales – Salon national de l'Artisanat : à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNET sorti de la salle ne participe pas au vote)

FIXE à 60 000 € le montant de la subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir au titre de l'exercice 2013.

APPROUVE les termes l'avenant n° 5.

AUTORISE la signature de l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir.

AFFAIRES SCOLAIRES – ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

16. Conseils d'écoles – Désignation de représentants de la Ville :

PROCEDE à l'élection des représentants de la Ville de Chartres au sein des Conseils d'Ecoles

Nombre de votants : 37

Nombre de suffrages exprimés : 35

Nombre d'abstentions : 2

DECLARE élus comme représentants de la Ville de Chartres au sein des Conseils d'Ecoles :

Madame DUTARTRE – Conseil d'école maternelle Annie Fournier : 35 voix pour

Mme DELCROIX – Conseil d'école maternelle Marie-Pape Carpentier

Mme CRESSAN – Conseil d'école maternelle Emile Zola

P. MAYINDA – Conseil d'école primaire Henri FARMAN

K. DORANGE – Conseil d'école maternelle et élémentaire Henri IV

APPROUVE la résiliation de la concession d'aménagement « ZAC de Beaulieu » passée entre la ville et la SPL « Chartres Aménagement »

VALIDE le projet de protocole de résiliation tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer le dit protocole à intervenir entre la ville et son concessionnaire la SPL « Chartres Aménagement ».

20. Acquisition - Z.A.C. de Beaulieu - Biens immobiliers – année 2012 et 1er semestre 2013 : à l'unanimité

DECIDE l'acquisition des biens immobiliers, situés dans le périmètre de la Z.A.C. de Beaulieu, conformément aux deux tableaux ci-annexés (année 2012 et du 1er janvier au 30 juin 2013), au prix de vente global de 5 381 594,00 €, auprès de la S.P.L. Chartres Aménagement ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

21. Maison Pour Tous de Beaulieu - Transfert du Permis de Construire : à l'unanimité

APPROUVE le transfert des permis de construire n° 280851200040 et n° 2808512000401 entre la SPL Chartres Aménagement et la Ville de Chartres.

MARCHES PUBLICS

22. Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement urbain du Quartier de Beaulieu à Chartres - Avenant de transfert au marché :

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° 2004-134 relatif à la maîtrise d'œuvre pour le renouvellement urbain du Quartier de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et le groupement d'entreprises VILET PEZIN – ARC-AME, LEFRENE, VOXOA et PAY-SAGE dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

23. Travaux de construction de la Maison Pour Tous de Beaulieu - Avenants de transfert aux marchés :

à l'unanimité

APPROUVE les avenants de transfert tripartites aux marchés n° M13.5338 à M13.5341, M13.5345, M13.5350 à M13.5352, M13.5354 à M13.5356, M13.5358 à M13.5361 relatifs aux travaux de construction de la Maison Pour Tous de Beaulieu conclus entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et respectivement pour chaque marché susmentionné les titulaires définis ci-dessus dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

24. Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu : Lot n°1 : « Voirie – Assainissement – Réseaux et Mobilier urbain » ; Lot n°2 : « Eclairage et réseaux divers » et Lot n°3 : « Plantations et jeux » - Avenants de transfert : à l'unanimité

APPROUVE les avenants de transfert tripartites aux marchés n° 2007.218, n° 2007.219 et n° 2008.053 relatifs aux travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu conclus entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et respectivement pour chaque marché susmentionné la société ETDE, la société ISS Espaces Verts et le groupement EIFFAGE, COLAS et SCREG OUEST Maisière dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son repré-

sentant à signer lesdits avenants.

25. Mission de contrôle technique relative à la Maison pour Tous de Beaulieu - avenant de transfert : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M12.4824 relatif à une mission de contrôle technique relative à la Maison pour Tous de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société BUREAU VERITAS dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

26. Mission de coordination de sécurité et protection de la santé relative à la Maison pour Tous de Beaulieu - avenant de transfert : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M12.4309 relatif à une mission de coordination de sécurité et protection de la santé relative à la Maison pour Tous de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société SOCOTEC dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

27. Mission d'ordonnancement, pilotage et coordination relative à la Maison pour Tous de Beaulieu - avenant de transfert : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M13.5401 relatif à une mission d'ordonnancement, pilotage et coordination relative à la Maison pour Tous de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société EUROPE CONCEPT ET REALISATION dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

28. Marché d'assurance tout risque chantier relatif à la Maison pour Tous de Beaulieu - avenant de transfert : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M13.5794 relatif à une assurance tout risque chantier pour la Maison pour Tous de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société CLEMENT ET DELPIERRE dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

29. Marché d'assurance dommage ouvrage et constructeur non réalisateur relatif à la Maison pour Tous de Beaulieu - avenant de transfert : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M13.5797 relatif à une assurance dommage ouvrage et constructeur non réalisateur pour la Maison pour Tous de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société SMABTP dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

30. Prestation de géomètre nécessaire à l'aménagement de la ZAC de Beaulieu - avenant de transfert

APPROUVE l'avenant de transfert tripartite au marché n° M13.5794 relatif à un marché de prestations de géomètre nécessaires à l'aménagement de la ZAC de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et la société TECHNIQUES TOPO dans les conditions définies ci-avant ;
AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

31. Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage

pour la réalisation de la Zone d'Aménagement Concertée de Beaulieu : à l'unanimité

APPROUVE la conclusion du contrat précité pour la réalisation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la Zone d'Aménagement Concertée de Beaulieu par la SPL Chartres Aménagement pour la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le contrat à intervenir.

32. Entretien d'ouvrages d'assainissement sur sites privés : à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ, M. CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE le titulaire du marché relatif à l'entretien d'ouvrages d'assainissement sur sites privés de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

33. Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS : à l'unanimité des suffrages exprimés

(M. BONNOIS, Mme SIRANDRÉ, M. CHEVÉE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la réalisation de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

34. Prestations de conseils juridiques et de représentation en justice pour la ville de Chartres : à l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la réalisation de prestations de conseils juridiques et de représentation en justice pour la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

35. Requalification de voiries dans l'hyper centre de Chartres : à l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la requalification de voiries dans l'hyper centre de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

Chartres le 24 septembre 2013

Le député - Maire,
Jean-Pierre GORGES

Le Mail des Petits Clos à Chartres

A partir de 96000 €



Commerces et services au sein de votre résidence

Des logements T2, neufs, avec ascenseur, labellisés Bâtiments Basse Consommation.
Les commerces (pharmacie, supérette, Poste, boulangerie, banque, etc.) et services,
aux pieds des immeubles. Ecoles, crèche, loisirs, à proximité. A 5 minutes du Centre Ville.

Exonération partielle de la Taxe Foncière pendant 15 ans.
Frais de notaire forfaitaires (tarif attractif !).

- Pour visiter un logement
- Découvrir la formule de la location-accession (psla)
- Ou simplement évaluer vos capacités d'emprunt

Contactez notre conseiller commercial
au 02 37 25 65 34 ou 06 83 45 16 65



CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60 137 - 28003 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 25 65 34



EN DÉCEMBRE, LE **TDC** DONNE LE TON À **CHARTREXPO** !

NOLWENN LEROY

SERGE LAMA

Ô TOUR DE L'EAU

50 ANS D'ENCRE ET DE PROJECTEURS

MERCREDI 4 DÉCEMBRE // 20H30

VENDREDI 6 DÉCEMBRE // 20H30

SALLE CHICHESTER // RUE JEAN MERMOZ // CHARTRES
PRÉSENTÉS PAR GILBERT COULLIER PRODUCTIONS

www.theatredechartres.fr
billetterie@theatredechartres.fr // 02 37 23 42 79

Réseau TICKETNET : AUCHAN, CITY LIVE, CORA, CULTURA, E.LECLERC, VIRGIN MEGASTORE
Internet : www.ticketnet.fr , Réservation téléphonique : 0 892 390 100 (0.34 euros TTC/min)
Réseau FRANCEBILLET : FNAC, CARREFOUR, GEANT, SYSTEME U, INTERMARCHÉ
www.fnac.com – www.carrefour.fr– www.francebillet.com
0 892 68 36 22 (0.34 € TTC / min)



La Théâtre de Chartres est soutenu par la Ville de Chartres
N° de licence d'entrepreneur du spectacle : 1-1059892 / 2-1059893 / 3-1059894
Conception graphique : www.2074.fr / 06 15 92 01 06. © Emma Ploik, Claude Gosselin

